Lundi : LA BATAILLE DU CANCER ● Lundi : LA BATAILLE DU CANCER ● Lundi : LA BATAILLE DU CANCER ● Lundi : LA BATAILLE DU CANCER

Paris-presse : l'intransigeant

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 24 NOVEMBRE 1949
6e Année. - N° 1.536
Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS.
Sainte-Flore.

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

PRIX : 8 FRANCS

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

DUBLY Détective 30e ANNÉE
Renseignements intimes, confidentiels
FILATURES, TOUTES MISSIONS
MATÉRIALITÉ DES FAITS
Preuves à l'appui
Spécialistes des surveillances discrètes
RECHERCHES DIVERSES
Fugues, vols, etc.
Enquêtes avant mariage et sur moralité
Ouvert tous les jours même le samedi
FACE HOTEL TERMINUS GARE St LAZARE
121, RUE St LAZARE PARIS 8e EUR 52-39 37-36 48-55

BIDAULT S'ADRESSE AUX SALARIÉS

M. GEORGES BIDAULT prononce ce soir, à 19 heures 30, une allocution radiodiffusée sur la chaîne nationale.

M. Bidault s'adressera en particulier aux salariés et leur exposera l'œuvre de son gouvernement en faveur du retour à la liberté des salaires par le jeu des conventions collectives et fera appel à leur civisme pour qu'ils ne se laissent pas aller à des gestes préjudiciables au pays tout entier.

Pourquoi Comment

Le droit de grève

LE gouvernement a décidé, à la dernière minute, de fusionner en un seul texte les deux projets de loi initialement prévus pour réglementer le retour aux conventions collectives et la procédure d'arbitrage obligatoire.

« Les deux problèmes sont inséparables », a déclaré le ministre de l'Information.

Mais, tandis que l'unanimité est faite dans le pays autour du principe de la liberté des salaires, les milieux syndicaux évoquent avec une certaine suspicion l'arbitrage obligatoire. On comprend donc la précaution du gouvernement : pour éviter la mise en pièce de la nouvelle législation, il présente un texte unique, la sauce devant faire passer le poisson.

Grèves "licites" grèves "illicites"

LE principe de l'arbitrage obligatoire bouleverse toutes les traditions acquises sur l'exercice du droit de grève. Ainsi, le projet de loi impose, en matière de conflits collectifs du travail, le recours aux procédures de conciliation et d'arbitrage avant toute grève et tout lock-out, de sorte que la grève et le lock-out seraient « illicites » s'ils étaient déclenchés avant l'arbitrage.

D'autre part, les sentences rendues auraient un caractère obligatoire pour les deux parties, sous peine de sanctions (assez vagues, d'ailleurs). Une grève déclenchée à l'issue d'un arbitrage serait donc également « illicite ».

Dans quelles conditions une grève serait-elle donc licite ? Dans le cas où l'employeur se refuserait à appliquer une sentence arbitrale : la conciliation et l'arbitrage ayant échoué, l'arrêt du travail serait alors le suprême recours du salarié.

Une notion nouvelle

VOILA donc une notion nouvelle : celle de la grève licite et de la grève illicite. Ce distinguo va certainement choquer un grand nombre de travailleurs pour qui le droit de grève est une conquête sacrée, indivisible, inscrite dans la Constitution. Mais ce droit, tout comme la liberté de parole ou d'association, doit s'exercer dans les limites définies par la loi. Or, jusqu'ici, le problème de la réglementation du droit de grève a été soigneusement esquivé.

Le système de l'arbitrage obligatoire a donné de bons résultats dans les pays anglo-saxons, où il est appliqué de façon plus ou moins rigoureuse. Il est en vigueur depuis 1892 en Nouvelle-Zélande, l'un des pays du monde les plus évolués du point de vue social. En Angleterre, il n'est pas rare de voir les Trade-Unions désavouer officiellement un mouvement de grève illégal. Les tribunaux n'hésitent pas à infliger des amendes dans certains cas de rupture abusive de contrats.

La discipline syndicale

CETTE discipline librement consentie, exempte de toute mystique révolutionnaire, convient-elle au tempérament latin, plus impulsif ? La division des travailleurs en syndicats, qui reflètent plus ou moins nos divisions politiques, ne va-t-elle pas, au contraire, créer, au moment des arbitrages, une agitation accrue, ponctuée de grèves d'avertissement ou d'intimidation ?

Ajoutons que la réglementation de l'arbitrage laisserait le champ libre aux grèves inspirées par d'autres motifs que l'application des conventions collectives et, notamment, à la grève générale.

Le problème des grèves est donc seulement effleuré par la nouvelle législation, mais non résolu.

Quarante-cinq personnes ont déjà gagné un « CARIBOU ».
Pourquoi pas vous ?
LES AMOUREUX de St MARTIN
seront aujourd'hui, après 18 h. 30, place Voltaire, et jeudi, à la même heure, au carrefour Haussmann-Chaussée-d'Antin.

Nouvelles adhésions à la grève de vendredi

La C.G.T. ne désespère pas de faire de certains débrayages le point de départ d'un plus vaste mouvement

LES mouvements enregistrés depuis quarante-huit heures dans le monde syndical indiquent d'une façon certaine que les possibilités d'un échec de la grève de vendredi se trouvent complètement écartées.

Seule, en effet, la Confédération Générale des Cadres entend demeurer en dehors de cette « bagarre sociale ». Ce sera, après tout, sa façon de souligner l'amertume que ses adhérents éprouvent à la pensée que les cahiers de revendications des autres organisations accordent un intérêt très relatif aux desiderata pourtant légitimes des personnels de maîtrise et de leurs assimilés.

De son côté, la Fédération C.F.T.C. des Syndicats du Bâtiment, du Bois, des Travaux publics, carrières et matériaux de construction, laisse toute liberté à ses adhérents de s'associer à la grève.

Quoi qu'il en soit, on peut prévoir que la démonstration de vendredi prochain rappellera, par son ampleur, les grandes journées ouvrières qui suivirent la guerre de 1914-1918 et celles qui précédèrent les événements sociaux de 1936.

Si l'adage qui veut que l'histoire se renouvelle sans cesse est vrai, il donnerait raison à la C. G. T., qui assure que, comme il y a treize ans, un vent d'unité syndicale souffle sur la classe ouvrière française. Mais cette fois ce serait au profit immédiat du communisme.

Car un fait est certain : ce sont les fédérations nationales de la C. G. T. de toutes les industries-clés qui prendront vendredi la direction des opérations. Question d'effectifs, peut-être. Mais aussi question de tactique.

Prolongements possibles

Et la C. G. T. ne désespère pas de faire des débrayages de vendredi le point de départ, dans certains secteurs industriels, d'un mouvement plus prolongé.

C'est ainsi qu'elle a fait organiser par le Comité d'action des usines Renault un meeting, auquel sont appelés à participer les travailleurs de toutes les tendances syndicales. Ce meeting aura lieu demain, pendant le déjeuner, avenue Emile-Zola à Billancourt, avec le concours de M. Ambroise Croizat, secrétaire général de la Fédération nationale des Métaux et membre du Comité directeur du parti communiste.

Et déjà le Comité d'action des usines Renault a pris l'engagement de poursuivre sans défaillance, après le 25 novembre, l'action en vue d'exercer une pression toujours plus forte sur le gouvernement et le patronat pour obtenir satisfaction.

Dans l'industrie du caoutchouc, notamment dans le Puy-de-Dôme, les éléments communistes entretiennent également une agitation, dans le but de déclencher un mouvement de longue durée.

Les nouvelles adhésions au mouvement

Au cours de la journée d'hier, plusieurs autres fédérations nationales de syndicats, affiliées, soit à la C. G. T., soit à Force Ouvrière, ont donné leur adhésion au mouvement.

Un arrêt du trafic métropolitain et intereuropéen est envisagé à Air France, mais les longs courriers arriveront et la sécurité sera assurée.

Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, les services de la Sécurité sociale seront fermés. La grève atteindra vraisemblablement les compagnies d'assurances, les banques, etc...

Eugène MOREL.

SUITE PAGE 3.

SPÉCIALITÉS AMÉRICAINES
VETEMENTS VILLE ET SPORT
POUR ENFANTS
DE 1 A 14 ANS
MODELES U S A

MANDY
19, r. Auber - 22, r. des Mathurins
14, avenue Victor-Hugo

Après "Jeunesse d'angoisse" : "Jeunesse d'espoir"

Que sont devenus les majors 1949 des grandes écoles

SOUS le regard affectueux et encore inquiet de ses sauveteurs qui ne quittent pas son chevet, le petit Isaac dit sa peine de se retrouver seul sans ses frères et sœur, sans ses petits camarades qu'il aimait tant...

Par Suzanne GANIER-RAYMOND.

A-T-ON RAISON de dire que la jeunesse intellectuelle, en France, est trop nombreuse ? Que, ses études terminées, elle vit misérablement ? Qu'elle ne voit pas d'issue devant elle et que, ne pouvant croire au bonheur — puisque les raisons de croire n'existent plus pour elle — elle s'abandonne au désespoir ?

Au lendemain de la passionnante enquête de Jean Bizy et Gabriel Senchet, intitulée Jeunesse d'angoisse, *nous avons voulu connaître ceux qui échappent à ce nouveau mal du siècle. Après* Jeunesse d'angoisse, Jeunesse d'espoir, *Nous avons retrouvé, interrogé les majors des grandes écoles. Nous avons écouté leurs maîtres, leurs directeurs et parfois leurs parents. C'est le résultat de nos recherches que nous publions aujourd'hui. Il ne s'oppose pas à la conclusion qu'on a pu tirer de* Jeunesse d'angoisse. *Il la complète.*

"Où sont mes camarades?"

demande en pleurant l'enfant rescapé du Tunis-Oslo qui sait déjà qu'il a perdu ses deux petits frères et sa petite sœur

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL.)

OSLO, 23 novembre (par câble).

UN survivant, trois disparus, trente et un cadavres, quelques mètres de la cabine aux trois quarts consumée et couchée sur son flanc en pleine forêt, voilà ce qui reste de cet avion qui, parti dans le soleil de Tunis, est venu s'écraser dans la nuit et la brume à quelque 40 kilomètres au sud d'Oslo.

Pour ces vingt-neuf petits êtres, il représentait la vie, le retour à la santé, un avenir meilleur. Pour la plupart d'entre eux, il ne devait être qu'un cercueil glacé. Avec eux, les trois assistants et les membres de l'équipage.

Dans son petit lit blanc de l'hôpital de Drammem, Isaac Allal, l'arcade sourcilière et le nez fendus, repose, au chaud ce matin, après une calme nuit, entouré affectueusement, et sous le regard, encore inquiet de ceux qui ont sa garde, il sourit tristement, et les heures — les longues heures — d'isolement qu'il a passées parmi les cadavres, dans le froid intense pèsent peu à côté de sa peine, car il a perdu ses deux petits frères et sa petite sœur, Rachel...

Le lieutenant Baressen, qui l'a sorti du fond de la carlingue après que Toralf Hagen et Hildin Martinsen eussent repérer l'avion, est venu lui serrer la main. Il l'a bien reconnu et, comme à un vieil ami, il lui a parlé et montré sa reconnaissance.

Après avoir tourné en rond, perdu, et sans plus aucun contact radiogoniométrique, le Dakota, tentant sans doute de se poser, à bout d'essence, creusa un long sillon dans la forêt de pins, fauchant les arbres sur une centaine de mètres, puis il percuta contre la colline boisée qui, comme un écran, étouffa le bruit de l'écrasement : les gens de la ferme d'Elgton, située à 1.800 mètres de là, ne devaient rien entendre. Et c'est pourquoi d'autres vies qui, peut-être auraient pu être sauvées ne le furent pas...

SUITE PAGE 5.

LE POTARD « PURGEAIT » LES TRONCS

On l'arrête à St-Germain-des-Prés

Entre deux remplacements dans les pharmacies où il était préparateur, Eugène Guilbaud, soixante ans, demeurant 65, rue de Lagny, visitait les églises.

Il disposait d'ailleurs de tout un arsenal très particulier et perfectionné : un crochet métallique, une pince à égliser, une pince chirurgicale et hémostatique. Ces instruments lui servaient à retirer des troncs les offrandes que déposaient les fidèles. Le vieux potard visitait chaque jour (consciencieusement) Notre-Dame, Saint-Eustache, Saint-Thomas-d'Aquin, la Madeleine et Saint-Germain-des-Prés.

Cet étrange dévôt a été arrêté dans cette dernière église par l'inspecteur principal Rapin, qui était en surveillance dans l'église.

Le rat d'église gagnait, depuis cinq mois, 1.500 francs par jour environ.

14 MILLIONS DE DOLLARS de pétrole pour la France

WASHINGTON, 23 novembre (U.P.) — L'E.C.A. a annoncé qu'une autorisation avait été donnée à la France pour l'achat de 10 millions de dollars de pétrole au Moyen-Orient et de 4 millions de dollars de pétrole en Amérique du Sud.

Une jeune Versaillaise disparue depuis 11 jours

Les parents d'une jeune fille de Versailles, Suzanne Douge, ont signalé que celle-ci avait disparu depuis le 12 novembre après avoir emporté une somme de 600 francs.

La jeune Suzanne — elle a quinze ans— a été aperçue en compagnie d'une jeune fille de Saint-Leu-la-Forêt, Mlle Marcelle Pronier, que la police recherche également. Signalement de la fugitive : taille 1 m. 60, cheveux châtain foncé, jupe bleue, jaquette grise et spartiates...

...et la fugitive du couvent aperçue (?) à Lille

LILLE, 23 novembre. — Des passants ont remarqué, dimanche soir, à La Madeleine-lès-Lille, une jeune fille dont le signalement paraît correspondre à celui de Gisèle Fossat, enfuie, le 11 novembre, d'un couvent parisien.

La police n'a pas retrouvé la trace de cette jeune fille... et reste sceptique.

MOQUETTES
à partir de 1000 f. le m.
CARPETTES
à partir de 9.900 f
LINO
Demi-gros et gros
TAPIS ESCALIER
pose gratuite
9, RUE N.-D.-DES-VICTOIRES
J. DESEREE et Cie

LES PRETS REMBOURSABLES EN 22 ANS

UNE formule anglaise vieille de 160 ans va permettre aux Français d'acheter leur maison ou leur commerce à crédit.

En 3 ans, les services français de la Reconstruction n'ont pu satisfaire que 5.243 demandes de relogement provenant de sinistrés. A ce rythme, il faudrait 600 ans pour que tous les sinistrés de la dernière guerre soient officiellement logés.

Cet état de fait a provoqué la création spontanée d'organisations coopératives basées sur les principes même des groupements coopératifs de consommation, en permettant à chaque adhérent d'acquérir en toute propriété une maison, un commerce, remboursables à long terme sans intérêt. Frais annuels de 1,5 % environ.

Cette formule jouit d'ailleurs à l'étranger d'une longue réputation. En Angleterre, les Coopératives de Crédit créées en 1781 comptent 3.600.000 adhérents et sont garanties par l'Etat. A ce jour, plus de 100 milliards de francs ont été prêtés par leur canal.

En France, l'extension prise par le Comptoir Coopératif de Crédit dès sa création témoigne de la nécessité formelle d'un tel organisme.

Le Comptoir Coopératif de Crédit prête à tous pour l'achat de maisons, commerces, industries, le remboursement d'hypothèques, la constitution de dots ou de viagers. Les remboursements s'échelonnent sur 200 mois ; participation moyenne aux frais : 1,44 %.

Par surcroît, une assurance spéciale éteint la dette de l'intéressé s'il vient à décéder avant le terme de sa créance.

Le Comptoir Coopératif de Crédit répondra avec plaisir aux demandes de renseignements en ses bureaux, 35, avenue de l'Opéra à Paris ouverts tous les jours y compris le samedi après-midi.

Paul Vimond, le grand prix de Rome d'architecture, pourra dans cinq ans offrir à sa femme des milliers de bouquets...

LE jour où furent décernés les prix de Rome, Paul Vimond, qui avait concouru pour la première fois, n'osait pas atteindre, sur le quai Malaquais, cette partie de l'école des Beaux-Arts où l'on venait de proclamer les résultats.

Sa fille Dominique — un an — dans les bras, il épuisait son énervement le long de la rue des Saints-Pères.

Et, regardant sa courageuse et ravissante jeune femme qui marchait à côté de lui, il pensait :

« ...Voilà quatre ans aujourd'hui que nous sommes mariés et je ne peux rien lui offrir, pas même une fleur. »

Le jeune couple aurait peut-être erré encore longtemps autour de l'école, si Jourde, le libraire, cet ami de tous les élèves des Beaux-Arts, ne les avait croisés.

— Eh bien, mes enfants, vous êtes contents ?

— Je ne sais rien encore, dit Vimond.

— Idiot ! Mais t'as le prix !

Vimond devint blanc comme la craie.

— Lequel ? souffla-t-il.

— Comment, lequel? hurla Jourde... Mais le premier, le grand !

« Je sentis mes jambes se dérober, me dit aujourd'hui le lauréat. J'allais lâcher Dominique... »

« Et moi, je me suis mise à pleurer », enchaîne sa jeune femme.

L'annonce que Jourde venait de faire à ces jeunes gens, qui avaient accepté de vivre pendant de longues années dans une quasi-misère pour que lui continue ses études d'architecte, signifiait que ces souvenirs harcelants, quotidiens, qui vous talonnent et vous diminuent quand on n'a pas d'argent, c'était le passé. Et qu'ils allaient entrer, là, tout de suite, sur le chemin qui mène à la renommée

La réussite !

Le premier Grand Prix de Rome d'architecture permet à celui qui le reçoit de parcourir, au cours de trois années, l'Italie, le bassin méditerranéen, l'Europe et ensuite... peut-être... l'Amérique.

Quand il est à la villa Médicis, à Rome, pour faire le relevé d'un monument antique, qu'il est tenu d'envoyer aux Beaux-Arts, il

SUITE PAGE 5

AFFAIRE ROBINEAU: "Toutes les responsabilités incombent à la Pologne" *déclare le Quai d'Orsay*

LE ministère des Affaires étrangères a remis à l'ambassade de Pologne une note répondant à la protestation polonaise du 21 novembre, contre la détention par les autorités françaises de l'équipage de l'avion polonais à bord duquel devait s'embarquer M. Robineau.

Dans cette note, le ministre des Affaires étrangères précise que la responsabilité de la détention de l'équipage incombe seulement aux autorités polonaises. Ces dernières, par les informatoins contradictoires qu'elles ont données, ont fait croire, en effet, que M. Robineau avait bien pris place à bord de l'appareil.

Maintenant qu'il a été prouvé que M. Robineau a été arrêté avant le départ de l'avion, les autorités françaises permettent le départ de l'appareil et de son équipage pour Varsovie.

« Les aveux de l'agent consulaire français ne prouvent rien », déclarent les journalistes étrangers

L'impression générale des journalistes étrangers qui ont entendu le disque qui a enregistré les « aveux » de M. Robineau, on donne, dans les milieux autorisés français, les précisions suivantes :

Ces auditeurs ont été frappés de l'exagération des « aveux » de M. Robineau. Ils ont remarqué le ton hésitant et le rythme haletant de la voix.

Or, la seule preuve donnée des « aveux » de M. Robineau est l'audition de ce disque. On fait remarquer à ce sujet, dans ces mêmes milieux, qu'il aurait été plus simple que M. Robineau fût mis en présence de M. Baelen, ambassadeur de France en Pologne, plutôt que de recourir à ce procédé « pour le moins étrange ». On précise enfin dans les milieux autorisés que le gouvernement français se réserve de donner les suites qu'il convient à cette affaire.

« Espionnite » derrière le rideau de fer

NEW-YORK, 23 novembre. — La nouvelle diffusée par Budapest de la découverte d'un réseau d'espionnage anglo-américain en Hongrie, venant après celle du réseau français d'espionnage en Pologne, a provoqué une

SUITE PAGE 3

NOTEZ BIEN CECI !

A partir de lundi prochain, les pages spéciales de « Paris-presse » paraîtront chaque semaine au rythme suivant :

lundi : **La Femme.**
mardi : **Les Lettres ou la Science.**
mercredi : **Le Cinéma.**
jeudi : **L'Automobile**
vendredi : **Le Théâtre.**
samedi : **La Radio.**

VOTRE MÉTRO GRATUIT !

Achetez une bouteille de Rhum Nigéria, conservez le dessus de la capsule et dimanche après-midi, partez à la recherche du Planteur Nigéria.
Vous le reconnaîtrez à son chapeau à large bord et à son foulard vert. Il vous échangera gratuitement, sans formalité, votre dessus de capsule contre un carnet de métro.
Il ne sera échangé qu'une seule capsule par personne.
Dimanche prochain, de 2 heures à 6 heures, le Planteur Nigéria sera dans le 16e arrondissement, avenue Mozart, rue de la Pompe et rues y aboutissant.
RHUM NIGERIA
le rhum AGRICOLE des Antilles
...et à base de Nigéria : la liqueur ROUGE & OR
Agent Général : 10, rue de Rome, PARIS - Tel. EUR. 36-52

Cette nuit, dans l'Isère

500.000 bottes de caoutchouc dévorées par le feu

(De notre corresp. particulier.)

LYON, 23 novembre.

UN vaste incendie a détruit cette nuit les usines de la Société d'Industrie du caoutchouc souple, à Pont-de-Cheruy, entre Lyon et Vienne, dans l'Isère.

Les dégâts sont évalués à une centaine de millions.

C'est vers minuit que le feu a été découvert par un gardien.

L'alarme fut aussitôt donnée par les sirènes, et un premier piquet de secours muni d'extincteurs arriva, mais le feu avait déjà pris de telles proportions que tout le premier étage de l'usine était embrasé.

Le feu s'était déclaré dans un stock dre 500.000 paires de bottes et de chaussures en caoutchouc et la tâche des sauveteurs était rendue extrêmement difficile par une fumée acre et noire qui s'élevant au-dessus des usines s'étendait en panache sur plusieurs kilomètres.

Stocks importants de matières premières

Au bout d'une demi-heure d'efforts, l'incendie put être circonscrit. Ainsi, étaient préservés les autres dépôts contenant des stocks importants de matières premières. Toutefois les pompiers sont restés toute la nuit craignant que certains foyers ne reprennent de l'activité.

Au cours de la lutte contre l'incendie une voiture qui arrivait à vive allure, est entrée en collision avec un fourgon-pompe de Bourgoin. Deux blessés dont un sapeur-pompier ont été relevés.

Outre les 500.000 paires de bottes et de chaussures calcinées, d'inestimables dégâts ont été causés aux bâtiments de l'usine ainsi qu'au matériel de fabrication.

L'étonnante destinée de Marie du Parquet

« Ses aventures seront bientôt populaires chez nous comme celles des plus célèbres héros du roman et du cinéma. », telle était la prédiction que faisait, l'an dernier, un critique littéraire au moment où paraissait le roman de Robert Gaillard « Marie des Isles ». Deux mois à peine plus tard, la prédiction se réalisait, « Marie des Isles » avait déjà dépassé le tirage de 50.000 exemplaires.

Pour un écrivain français, de qualité, c'est le mont Blanc de l'édition. Or, aujourd'hui, Robert Gaillard va en atteindre le pic Everest : son roman grimpe allégrement vers les 100.000, battant tous les records du tirage en une année.

L'auteur — et son éditeur, M. André Martel — gagnaient ainsi une rude bataille et ajoutaient un nouveau record à un premier. Car jamais encore on n'avait proposé au public un livre de ce... poids. « Marie des Isles », en effet, comporte 1.000 pages, grand format, et pèse un kilo ! (le manuscrit, à lui seul, en pesait 36).

Le roman est six fois plus long que les « Trois Mousquetaires » et comporte quatre millions de « signes », comme disent les typographes, c'est-à-dire qu'il est plus long d'un cinquième que le célèbre « Autant en emporte le Vent ».

Ce roman-brique, comme l'appelèrent les uns, ce roman-océan, comme dirent les autres, conquit donc la faveur du public. Et, à juste titre, l'auteur « s'affirmait avec maîtrise (ainsi que l'écrivit Marcel Sauvage) comme un romancier historien de grande classe. »

Mais la destinée de « Marie des Isles », cette étonnante Marie du Parquet, qui, née roturière, devint « gouvernante » de La Martinique, n'était pas achevée à la millième page du roman de Robert Gaillard.

Détenant enfin le pouvoir qu'elle avait tant désiré, Marie devait connaître bien d'autres aventures encore, aventures dans tous les sens du mot : amoureuses et guerrières. Robert Gaillard nous les conte dans un deuxième volume : « Marie Galante », dont le succès s'annonce aussi foudroyant que celui de « Marie des Isles ».

« PARIS - PRESSE - L'INTRANSIGEANT » s'en est assuré l'exclusivité de la publication dans la presse. C'est pourquoi à partir de lundi vous lirez dans « PARIS-PRESSE - L'INTRANSIGEANT » :

"MARIE GALANTE"

par Robert GAILLARD.

Madame

Un propos de...

Ma devise est celle de Beaumarchais ; elle s'applique aussi bien à ma vie qu'à mon tour de chant : « Je me dépêche d'en rire pour ne pas en pleurer. »

...Marie DUBAS

LA FEMME DU JOUR

Ste Catherine

Sainte Catherine est « la femme du jour »... avec un peu d'avance. Cela lui fera peut-être pardonner le retard qu'elle met à procurer un mari aux jeunes filles qui la coiffent. Mais, la grève nous empêchant de paraître vendredi, ce décalage a été nécessaire.

La patronne des midinettes est une vierge et martyre, née à Alexandrie. D'après la tradition, l'Enfant Jésus l'aurait prise pour fiancée et lui aurait donné un anneau. Très populaire au moyen âge, sa statue, dans les églises, était toujours fleurie. Le jour de sa fête, les jeunes filles (entre 25 et 35 ans) étaient chargées du soin de renouveler sa coiffure.

Cette dernière a seule survécu dans la tradition. Ce n'est plus la sainte qui la porte, mais les jeunes filles qui, à 25 ans, n'ont pas encore « décroché » un mari. C'est là une occasion de fête très pittoresque dans les ateliers de mode et de couture où, pour une fois, les jeunes gens peuvent pénétrer. On chante, on boit, on danse. Parfois même on trouve un mari...

Sainte Catherine est là pour ça !

CONSEILS :

● pour dépenser moins

VOUS AVEZ INTERET A ACHETER AUJOURD'HUI : Viandes de porc ou de bœuf ; oies, poules, lapins, canards ; harengs, maquereaux, merlans, cabillaud, carrelets ; choux verts, épinards, scaroles, potiron, salsifis, châtaignes, pommes.

M...IS EVITEZ, PARCE QU'ILS SONT EN HAUSSE : Viande de mouton ; colin, soles, bars, lotte, rougets ; artichauts, endives, choux-fleurs, laitues, poireaux ; œufs ; agrumes, raisin.

ON A VENDU, AUX HALLES, EN GROS : Harengs, 30 à 45 fr. le kilo ; soles, 200 à 400 fr. ; maquereaux, 50 à 90 fr. ; merlans ordinaires, 30 à 90 fr. ; sardines fraîches, 150 à 200 fr. ; turbot, 140 à 260 fr.

● pour décider vite

1. Cervelas en salade ; 2. Colin remoulade ; 3. Sardines fraîches grillées ; 4. Pieds de porc sauce béarnaise ; 5. Chou farci ; 6. Beignets aux pommes.

● pour cuisiner mieux

CHOU FARCI. — Choisissez un beau chou, bien rond. Retirez les premières feuilles qui sont dures, parez-le, lavez-le bien, égouttez et blanchissez-le quelques minutes à l'eau bouillante.

D'autre part, vous avez préparé une farce avec chair à saucisse, une tranche de jambon, un reste de viande hachée (veau ou bœuf), avec échalote et persil, de la mie de pain trempée dans du lait (et pressée), un ou deux œufs entiers, le tout assaisonné d'un peu de sel et d'une bonne pointe de paprika. Faites des boulettes de cette préparation.

Rabattez les premières feuilles du chou et, entre les autres, glissez les boulettes... Refermez le chou et ficelez-le. Dans une cocotte où vous aurez fait fondre, avec un peu de beurre, 100 grammes de lard de poitrine en lardons, posez le chou... Mouillez d'une bonne tasse de bouillon (ou d'eau additionnée d'un comprimé de jus de viande), salez le dessus du chou (pas trop !) portez à ébullition, couvrez et laissez mijoter pendant environ deux heures. C'est très bon !

Il suffit d'y penser

Quand vous recousez les orifices d'une volaille, un morceau de viande empli de farce, laissez toujours dépasser un assez long morceau de fil. La cuisson terminée, avant de servir, vous le retirerez ainsi très facilement.

"Bonnes affaires"

Chez **COROT**, aux Champs-Elysées : Crétonne pour pyjamas (tambours ou joujoux) en 90, le m. : 179 francs.

Flanellette pour chemises de nuit, le m. : 179 fr.

AU BON MARCHE : Assiettes plates ou creuses, faïence unie : 27 fr.

Beauté, Santé

Pour entretenir vos jambes et vos pieds, faites tous les jours quatre ou cinq fois de suite, le tour de votre chambre en marchant sur la pointe des pieds, les pieds nus. En faisant le mouvement vous sentirez vos muscles se détendre et travailler. Puis ensuite frictionnez vos jambes avec de l'eau de Cologne, et les paumes de vos mains.

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ.

Jeudi matin. — La nuit apportera d'heureux conseils aux professeurs, aux élèves, aux musiciens et à tous ceux qui gravitent autour du cinéma. Elle exaltera à la fois l'intelligence et l'intuition, la volonté et la sensibilité. C'est un tournant décisif de la vie pour les personnes ayant une ligne montant du poignet et s'arrêtant à la ligne de tête (deuxième ligne transversale à partir des doigts). Cette ligne de tête se terminant sous le petit doigt. Porter de l'or et du violet. Choisir un bouquet d'anémones et compter sur les chiffres 1 et 9.

Jeudi après-midi. — Les décisions graves réussissent au Capricorne (22 déc.-19 janv.), au Scorpion (23 oct.-22 nov.), et au Lion (23 juil.-22 août) qui doivent les réaliser après mûre réflexion. Le soir est favorable aux étudiants, qui doivent choisir des distractions intellectuelles : théâtre, lecture, réunions, où se discutent les idées de l'avenir. Les natures gaies et optimistes domineront les tempéraments plus sombres et plus timorés.

● **Romney BRENT, qui fut le dauphin dans « Joan of Lorraine », la pièce de Maxwell Anderson, où Ingrid Bergman campait Jeanne d'Arc, est arrivé à Paris où il va tourner « Ballerina », le film chorégraphique et musical de Ludwig Berger.**

Paris-presse répond

à deux questions essentielles pour les locataires et propriétaires

❶ JE VIENS D'ACQUÉRIR UN APPARTEMENT OU UN PAVILLON COMMENT PUIS-JE EXPULSER LE LOCATAIRE ACTUEL ?

❷ JE SUIS LOCATAIRE D'UN APPARTEMENT OU D'UN PAVILLON QUI VIENT D'ÊTRE VENDU. PUIS-JE ÊTRE EXPULSÉ PAR MON NOUVEAU PROPRIÉTAIRE ?

DEVANT l'afflux des lettres provoquées par la création de nos rubriques « Réponses aux questions qui vous embarrassent » et « Défense du public », Paris-presse-l'intransigeant a décidé de consacrer, cette semaine, une étude aux droits de reprise des propriétaires et aux risques d'expulsion des locataires ou occupants de bonne foi.

La loi de 1948 : dispositions générales

LA loi du 1-9-1948 a codifié, en un seul texte législatif, les différentes dispositions qui réglaient jusqu'à sa promulgation les rapports entre propriétaires et locataires.

Le principe le plus important qu'ait édicté ce nouveau texte est « le droit au maintien dans les lieux pour tous les occupants de bonne foi ».

Sa traduction, en langage clair, peut s'exprimer ainsi : « Toute personne qui occupe effectivement un appartement peut prétendre y demeurer, sous réserve qu'elle puisse justifier qu'elle demeure occupante de bonne foi ».

Ceci exposé, les deux problèmes qui préoccupent le plus nos lecteurs, si nous en jugeons par le détail des questions qu'ils nous adressent couramment, sont les suivants :

1° Je viens d'acquérir un appartement ou un pavillon, dans quelles conditions puis-je expulser l'occupant actuel de ce pavillon ou de cet appartement pour m'y installer ?

2° Je suis locataire depuis X années d'un pavillon ou d'un appartement qui vient d'être vendu, qu'ai-je à craindre du nouveau propriétaire ?

Qui est occupant de bonne foi ?

Si la loi reconnaît à tout occupant de bonne foi le droit au maintien dans les lieux, c'est qu'elle entend bien limiter ce droit aux seuls occupants de bonne foi.

Il est, par conséquent, nécessaire de préciser ce que le législateur entend par « occupant de bonne foi ».

L'occupant de bonne foi est, d'une manière générale, toute personne qui est entrée dans les lieux en vertu d'un accord (bail ou engagement de location verbal) pris avec le propriétaire ou son gérant et qui, depuis, a respecté les règles du droit commun en matière d'occupation locative ; la formule la plus couramment employée pour caractériser le respect de ces règles est celle qui consiste à dire « qu'un locataire se conduit en bon père de famille ».

Ceci, penseront certains, est incontestablement valable pour la durée prévue par le bail ou l'engagement de location verbal. Mais que se passera-t-il lorsque ce lien juridique sera soit dénoncé soit échu ?

C'est précisément ici qu'intervient la législation actuellement en vigueur en disant que « est réputée de bonne foi toute personne qui, à l'expiration de son contrat, exécute ses obligations dans les lieux où elle demeure ».

Dans ces conditions, il semble qu'il ne subsiste, pour les occupants de bonne foi, aucun risque d'expulsion !

S'il en était ainsi, il est bien évident que la présente étude perdrait une grosse partie de son intérêt.

Malheureusement, le droit de propriété n'est pas un vain mot et le Parlement en examinant les dispositions de la loi du 1er septembre 1948 n'a pu se dispenser d'en reconnaître le bien-fondé.

Aussi, a-t-il inclu dans cette loi trois articles (18, 19 et 20), qui sont venus corriger ce que les dispositions que nous venons d'examiner pouvaient avoir d'arbitraire.

Article 18 : première entorse

Cet article offre aux propriétaires la première possibilité de faire une entorse au droit général du maintien dans les lieux. Il permet de mettre un occupant de bonne foi dans l'obligation d'échanger son appartement contre celui qui lui est offert par le propriétaire à la seule réserve que l'appartement offert remplisse pour le locataire qui reçoit cette mise en demeure les mêmes avantages de confort, d'espace et de possibilités locatives que celui dont il lui est demandé de se défaire.

Remarquons que, dans ce cas, l'occupant a toujours la possibilité de se retourner vers le magistrat compétent pour lui demander la nomination d'un expert dont la mission consistera à apprécier si l'échange qui lui est offert par son propriétaire ne présente pas d'inconvénient particulier à être accepté.

Le droit du propriétaire

L'article 19 autorise le propriétaire d'un appartement ou d'un pavillon à occuper les locaux dont il s'est rendu acquéreur, dix ans après cette acquisition, s'il justifie d'être logé insuffisamment. Ce délai peut être réduit à quatre ans par autorisation du tribunal.

Le propriétaire n'est pas tenu d'offrir à son locataire un logement de remplacement sauf si l'opération libère un des locaux. Exemple : si le propriétaire habite l'hôtel, il n'a pas à offrir d'appartement au locataire qu'il expulse ; s'il habite un appartement qu'il estime insuffisant, il est tenu de proposer celui-ci au locataire dont il prendra la place.

Article 20 : propriétaires privilégiés

Un certain nombre de nos lecteurs ont déjà reconnu sous ce seul sous-titre leur ennemi le plus redoutable.

C'est qu'en effet l'article 20 passe outre toutes les réserves qui entourent l'application de ses deux prédécesseurs.

Il ne s'agit plus, en effet, ici, d'examiner les réserves qui accompagnent dans les deux cas exposés plus haut l'exercice pour le propriétaire de son droit de reprise.

Il n'est plus question de l'offre qui doit être faite dans le cas de l'article 18 d'un appartement similaire à celui qui est revendiqué, pas plus que nous n'avons dorénavant à nous préoccuper de la date d'acquisition dudit appartement. Il suffit simplement que le propriétaire qui entend se prévaloir du bénéfice de l'article 20 appartienne à l'une des catégories ci-dessous exposées :

1° Fonctionnaires, agents, ouvriers ou employés ayant effectivement occupé pendant deux années consécutives le logement mis à leur disposition par

LE « GROUPEMENT LE CONSEIL »
100, rue de Richelieu
RIC 81-54
Vous permet de vous informer exactement sur vos droits et obligations.
Services spécialisés : Loyers, Sociétés, Conseils fiscaux.

l'administration ou l'entreprise dont ils dépendent, justifiant, soit avoir été ou être admis à la retraite pour toute autre cause qu'une sanction disciplinaire, soit avoir cessé ou cesser leurs fonctions pour une cause indépendante de leur volonté.

2° Français ayant exercé leurs fonctions ou leur activité professionnelle hors de la France métropolitaine pendant cinq ans au moins et rejoignant la métropole : ce délai ne sera pas imposé au propriétaire qui rejoint la métropole pour un cas grave et indépendant de sa volonté.

3° Sinistrés, réfugiés, prisonniers ou déportés ayant perdu l'usage de leur habitation, locataires ou occupants évincés en application de l'article 19 du présent article.

4° Personnes qui occupent des locaux ayant fait l'objet soit d'une interdiction d'habiter prononcée en application de l'article 12 de la loi du 15 février 1902 modifiée, soit d'un arrêté de péril prescrivant, en vertu des articles 3 à 6 de la loi du 21 juin 1898, la réparation ou la démolition de l'immeuble menaçant ruine dans lequel ils sont logés ou qui occupent des locaux situés dans les immeubles acquis ou expropriés à la suite d'une déclaration d'utilité publique.

Cette énumération peut paraître grosse de conséquences tant par le nombre des propriétaires à qui elle donne ainsi un droit redoutable que par l'absence de garanties qu'elle laisserait à leurs victimes éventuelles.

Aussi, nous hâtons-nous de préciser que ces victimes ont toujours la possibilité de soumettre au juge les raisons qu'elles ont de s'opposer à l'exercice de l'article 20 et croyons-nous de notre devoir de noter que la jurisprudence qui s'est déjà formée autour de l'application de cet article peut se résumer dans cette seule phrase :

« L'acquisition de l'immeuble ou de l'appartement revendiqué par son propriétaire doit être, pour que cette revendication soit légale et applicable, antérieure au fait qui confère audit propriétaire un caractère prioritaire ».

Voici les résultats de notre concours anniversaire

A l'occasion du cinquième anniversaire de « Paris-presse », nous avons publié une série de petites « questions-pièges » pour déterminer les lecteurs les plus attentifs de notre quotidien.

Et comme toute vertu appelle récompense, nous avons décidé d'offrir quelques bouteilles aux meilleurs lecteurs pour qu'ils puissent les boire à leur santé et à la nôtre.

Ainsi va être fait !

Voici d'abord quelles étaient les réponses à donner

1. Le premier numéro du « Paris-Presse » portait la date du 14 novembre 1944 : **Oui**

2. Le format était plus petit que le format actuel : **Non, c'était le même format**

3. La couleur verte a été employée dans le journal : **Oui, plusieurs fois, et en particulier le 7-4-49 pour le roman « Le Bois qui pleure ».**

4. Et le titre a été trois mois durant imprimé en rouge : **Non.**

5. La photo ci-dessous (d'un homme qui a singulièrement l'air de fêter un anniversaire) a été publiée dans « Paris-presse » daté du 10 novembre 1949 : **Non, car elle a paru dans le journal du 12 novembre.**

6. M. Trevor Roper est Américain : **Non, c'est l'officier de l'Intelligence** britannique qui a écrit la mort d'Hitler publiée dans « Paris-presse ».

7. « Deux grands quotidiens du soir en un seul ». Le premier numéro qui a porté les deux titres de « Paris-presse-l'intransigeant » était date du 1er novembre 1948 : **Non, c'était le 1er octobre 1948.**

8. « L'Aventure vient de la mer » est un roman de Vicky Baum : **Non, ce roman est de Daphné du Maurier.**

9. Tous les lecteurs de « Paris-presse » ont été couverts par une assurance accident gratuite : **Oui, grâce à l'assurance lecteurs de « Paris-presse » qui a duré un an.**

10. C'est en 1948 que « Paris-presse » a publié les mémoires de Eisenhower : **Oui.**

Résultats

Quatre personnes (seulement) sur un nombre considérable de concurrents ont donné les dix réponses exactes.

Ce sont : M. André TURREL, Mlle Emilie MARTIN, M. Robert DARGERE et M. Eugène DARGERE.

Le poids de la forme de « Paris-presse » du dimanche 13 novembre ayant été de 62 kg 500, le premier du classement est **M. André Turrel, 28, rue des Petits-Champs, Paris, qui a donné 64 kg. pour le poids de la forme.**

2. Mlle Emilie Martin, 11, villa Bocquet, Paris.

3. Mr Robert Dargère, 7, square du Velay, Paris.

4. M. Eugène Dargère, 11, villa Bocquet, Paris.

Parmi les concurrents ayant neuf réponses exactes, nous avons relevé dans l'ordre des poids des formes la liste que voici :

5. Mlle Simone Capuro, 19, rue Jean-Giraudoux, Paris.

6. M. Guy Clavreuil, 130, boulevard de Strasbourg, Angers (M.-et-L.).

7. M. Claude Haimart, 13, rue des Belles-Vues, Fontenay - sous - Bois (Seine).

8. M. Géo Gratas, 47, avenue des Nouettes, Nantes (Loire-Inférieure).

9. M. Marcel Claverie, 6, rue du Fort, Lourdes (Hautes-Pyrénées).

10. M. Henri Oblet, 114, rue du Général-Leclerc, Villers-Cotterets.

11. Mlle Jacqueline Courrèges, 32, rue du Bourg, Lourdes.

12. M. Marius Fauquembergue, rue Tautart, Annay-sous-Lens (P.-de-C.).

13. Mlle Jeannine Laffeach, 38, rue P.-F.-Proust, Niort (Deux-Sèvres).

Les prix

Nous rappelons que M. Turrel gagne un abonnement d'un an à « Paris-presse » et six bouteilles de porto « Antonat ».

Mlle Martin gagne un abonnement d'un an et trois bouteilles de porto « Antonat ».

M. Dargère Robert, un abonnement de six mois et trois bouteilles de porto « Antonat ».

Les dix suivants, un abonnement de trois mois à « Paris-presse ».

Nous invitons les gagnants à se mettre en rapport avec Roger Dal, à « Paris-presse », 100, rue de Richelieu, pour percevoir leur lot.

Au théâtre des Noctambules

FASTES D'ENFER

BIEN que son « Christophe Colomb » — un chef-d'œuvre dont on peut s'étonner qu'il n'ait point été repris — ait été présenté en France dès 1929 par les soins de Mme Autant-Lara, bien que depuis la Libération l'on ait joué à Paris plusieurs pièces de lui, Michel de Ghelderode est encore chez nous un inconnu.

Et je n'en veux pour preuve que les exclamations de surprise admirative que poussèrent hier soir certains qui se targuent pourtant d'érudition ès théâtre.

Ceux qui ignorent encore ce poète — l'un des plus originaux de notre temps — ont le loisir de combler cette fâcheuse lacune puisque M. André Reybaz et Mme Catherine Toth, auxquels revient le mérite de s'être faits les véritables ambassadeurs de Ghelderode auprès de nous, réunissent dans un même spectacle deux des œuvres les plus curieuses et les plus significatives de cet auteur : « Hop signor ! » et « Fastes d'enfer ».

J'ai parlé déjà, lors de leur création, de ces deux pièces. Et, récemment encore, lorsque Jean-Louis Barrault accorda une hospitalité — trop fugitive à mon goût — à ces « Fastes d'enfer » qui hérissèrent si fort un public mal préparé à supporter une œuvre aussi insolite — et aussi insolente.

Ce que je voudrais redire, c'est que, alors que l'on mène grand bruit autour de pièces qui ne justifient guère la réclame dont elles jouissent, c'est aux Noctambules que se donne sans tapage un des spectacles les plus singuliers, les plus excitants pour l'esprit, de ce début de saison qui ne nous apporta guère jusqu'ici que des déceptions.

Que l'on m'entende bien. Les alcools de Ghelderode ne sont point faits pour ceux qui font leur ordinaire de l'orgeat des boulevards et ne demandent au théâtre qu'un aimable divertissement digestif. La truculence, la verve grasse de Ghelderode, sa quête désespérée de la grâce et de la pureté à travers les sentines de l'enfer, ce grouillement de monstres empruntés à Jérôme Bosch offenseront les « délicats ». Ils raviront — du moins je l'espère — tous ceux que pousse le plaisir de la découverte.

Et les snobs ? N'existeraient-ils plus ? Il y a deux ans ils se ruaient aux Noctambules pour célébrer les « Epiphanies » de M. Pichette. Ils y trouveraient actuellement un meilleur motif à se mobiliser.

Max FAVALELLI.

Le Carnet de Paris-presse

● Le gouvernement a cité à l'ordre de la Nation le docteur Paul Cottenot, médecin des hôpitaux de Paris qui, après quarante ans consacrés à l'électroradiologie, est décédé d'une affection contractée au service de ses malades.

● Nous apprenons avec regret le décès de M. Rueff, notre dévoué dépositaire de Briey. Les obsèques ont eu lieu à Briey le vendredi 4 novembre.

radio

Vous pourrez écouter mercredi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h., Musique variée ; 20 h., Concert spirituel ; 21 h., Récital de Nathan Milstein ; 22 h., Musique de chambre.

VARIETES. — 18 h. 30, Ici New-York ; 22 h. 25, Vérités et chimères ; 23 h. 15, En votre âme et conscience.

PROGRAMME PARISIEN

MUSIQUE. — 22 h. 30, Noël Chiboust et son orchestre.

VARIETES. — 19 h., Ainsi va le monde ; 19 h. 30, Histoire à chanter ; 20 h. 30, Train de plaisir ; 22 h., Deux et deux : cinq ; 23 h., Les disques de la nuit.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 18 h. 30, Récital Earl Wild ; 24 h., Musique de nuit.

VARIETES. — 18 h., Music-hall et variétés ; 20 h., Les grandes voix humaines : Nellie Melba ; 20 h. 30, Chants et danses de l'Amérique latine ; 23 h. 18, Au fil de l'aiguille.

THEATRE. — 21 h., Théâtre Charles de Rochefort : « Frénésie », trois actes de Charles Perret-Chapuis.

...et jeudi

PROGRAMME NATIONAL. — A 8 h., Musique de Franz Liszt ; 9 h. 15 Heure de Culture française : la vie intellectuelle ; 9 h. 45, Les origines du classicisme ; 12 h., Jeunesse musicale ; 12 h. 15, Les belles pages d'Offenbach ; 14 h. 25, Tout Shakespeare en dix-huit émissions.

PROGRAMME PARISIEN. — A 6 h. 46, Louis Péguri vous réveille ; 7 h. 30, Mandoline ; 8 h. 30, La femme au foyer ; 12 h., La demi-heure des enfants gâtés ; 13 h., Les beaux jeudis ; 14 h. 10, Au royaume de la musique.

De midi à minuit

Journée du jeudi 24 novembre

Conférences

15 heures. — **28, rue Serpente** (salle D) : « **Les facteurs sociaux et les troubles psycho-endocriniens** », par le docteur **Rapaport** ; **21, rue d'Assas** : « **L'Afrique vous appelle** », par Mgr. **De Moor.**

16 heures. — **28, rue Serpente** : « **Les civilisations de l'Orient ancien : les fouilles récentes en Syrie et Phénicie** », par **M. Virolleaud**, de l'Institut ; **59, rue de la Faisanderie** : « **La recherche et le progrès technique dans l'industrie textile** ».

17 heures. — **36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire** : « **De la mesure photographique des radiations et de ses applications aux sciences naturelles** », par le professeur **Yves Le Grand** ; **101, boulevard Raspail** : « **Le comique dans le théâtre d'aujourd'hui** », par **M. Pignarre** ; **195, rue Saint-Jacques** : « **Le milieu intérieur du système nerveux des animaux marins** », par le professeur **P. Portier**, de l'Institut ; **1, rue René-Panhard** : « **Généralités sur l'anthropologie** », par **M. Vallois.**

18 heures. — **28, rue Saint-Dominique** : « **Relations entre les structures et l'élasticité des caoutchoucs** », par **M. Thirion**, ingénieur à l'Institut du caoutchouc ; **21, rue d'Assas** : « **Le blé dans le monde** », par **M. le professeur Delande** ; Faculté de médecine (amphi Vulpian) : « **Les étapes du développement intellectuel** », par **M. R. Zazzo**, secr. général du Haut Comité de la population.

18 h. 30. — **28, rue Serpente** : « **Economie dirigée : le crédit** », par **M. J. Duret.**

19 h. 30. — **29, rue Bayard** : « **Sainte Catherine et polygamie** », par **Robert Beauvais** et **Gisèle Parry** (dîner du Club du Faubourg) ; **28, rue Serpente** : « **La vie extérieure de l'entreprise : relations avec les fournisseurs** », par **M. F. Hallopeau.**

20 h. 45. — **1, rue Victor-Cousin** : « **L'Union Sud-Africaine** », par **André Blanchet.**

21 heures. — **252, faubourg Saint-Honoré** : « **Dans la jungle sous-marine des Caraïbes** », par **M. P. Edmond-Blanc**, vice-président du Club des explorateurs ; **Palais de la Mutualité** : « **Au Thibet à vélo** », par le R.P. Détry (avec film) ;

Visites-conférences

14 h. 30. — **L'hôtel Lauzun** ; r.-v. : **17, quai d'Anjou** (Mme Mignot-Bonnefous) ; **La peinture au Louvre** ; r.-v. : porte Denon (Mlle de Hautefort).

15 heures. — **La Sainte Chapelle** ; r.-v. devant le Palais de Justice, boulevard du Palais (Mlle Blé) ; **Ateliers et quartier des Gobelins** ; r.-v. : 42, avenue des Gobelins (M. de la Garde) ; **Un laboratoire d'expertise d'art** ; r.-v. : **10, rue Saint-Senoch** (Mme Camus).

15 h. 30. — **Les vestiges romains de Paris : thermes et arènes** ; r.-v. : square Paul-Painlevé (Mme S. Doumic).

Expositions

Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, de 10 h. à midi et de 14 à 18 h. : « Instruments et travaux d'amateurs » (Société astronomique de France). — Musée d'Art moderne, avenue du Président-Wilson, de 10 à 17 h. : Architecture contemporaine danoise et Sculpteur anglais Henri Moore. — Palais de New-York, de 10 à 17 h. : Salon de l'Ecole française. — Galerie Guérin, 17, rue de la Paix, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30 : Salon de l'Association artistique de la préfecture de police.

Maison de l'U.N.E.S.C.O., 19, avenue Kléber, de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 15 h. 30 à 18 h. 30 : peintures et sculptures d'artistes latino-américains. — Musée de la France d'outre-mer, 293, avenue Dumesnil, de 14 à 17 h. : Peintures et carnets de route de Roger Rebousin.

Petit-Palais, de 10 à 18 h. : les chefs-d'œuvre de la peinture française du musée du Louvre ; de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. : les bronzes de Bourdelle. — Bibliothèque nationale, de 10 à 17 h. : Frédéric Chopin et Exposition des peintres-graveurs (Phélippe-Beaulieux). — Hôtel des Invalides, de 10 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 : Napoléon Bonaparte. — Musée des Travaux publics, 1, avenue d'Iéna : Exposition du béton armé.

Concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Hommage à Darius Milhaud, avec Nadia Boulanger, Jane Bathori, H. Martin-Metten, Etienne Ginot, le quatuor Pascal et le quatuor de Paris.

Ecole normale de musique, 78, rue Cardinet, 21 h. : Simone et Françoise Pierrat (sonates violoncelle et piano de Beethoven).

Générale

Palais de Chaillot, matinée : « Le Glorieux », de Regnard.

Ciné-club

Cinémathèque, 7, avenue de Messine, à partir de 18 h. 30 : « Vampyr » (Dreyer 1930).

Cinéma Pax, 103, rue de Sèvres : « Hommage à Jacques Feyder » ; allocution de Charles Spaak ; extraits de films : « Visages d'enfants », « Les nouveaux messieurs », « Pension Mimosa », « La Kermesse héroïque ».

Sports

Salle Wagram, 20 h. 45 : Boxe (Corenthin - Bentz), Chartier - Mustapha, Dia Oumar-Barthos, Dupuis-Sollinger).

La Flamme

Union fraternelle des vendeurs de Paris, Amicale des régiments fontenaisiens, 137e, 237e, 84e et 284e R. I.

Ventes des « Domaines »

9 h. 30 : S.C.V.M, 104, rue de Richelieu : 100 véhicules automobiles utilitaires et de tourisme, 25 motocyclettes ou vélomoteurs, 16 wagons-citernes. Nombreux lots de pièces détachées, outillage et matériel divers.

Ventes à Drouot

Salle N° 6, Me Boisgirard : tableaux modernes et anciens, meubles et sièges anciens et de style. — Salle N° 8, Me Ribault-Menetière : timbres-poste. — Salle N° 9, Me Riquet : Beaux livres modernes illustrés.

Les spectacles de ce soir

THÉATRES

Opéra, 20 h. 30, Le lac des cygnes.
Opéra-Comique, 20 h., La Tosca.
Comédie-Française (Salle Luxembourg), 20 h. 30, Les temps difficile.
Comédie-Française (Salle Richelieu), 19 h. 30, Le soulier de satin.
Ambassadeurs, 21 h., La soif.
Ambigu, 20 h. 45, 4 jours à Paris.
Antoine, 21 h., Le petit café.
Atelier, 21 h., L'invitation au château.
Athénée, 21 h., Ondine.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45, Nina.
Casino Montparnasse, 21 h., Interdit aux boutons.
Ch. de Rochefort, 21 h., Frénésie.
Châtelet, 20 h. 30, Auberge du cheval blanc.
Comédie Ch.-Elysées, 21 h., La demoiselle de petite vertu.
Comédie Wagram, 21 h. 30, Voyage à trois.
Daunou, prochainement : La Galette des Rois.
Edouard VII, 21 h., Un tramway nommé désir.
Gaîté-Lyrique, 20 h. 30, Symphonie portugaise.
Gaîté-Montparnasse, 21 h., La Sonate des spectres.
Gramont, 21 h., Le chien de pique.
Grand-Guignol, 21 h., Ils sont entrés dans la nuit.
Gymnase, 21 h., Une femme libre.
Huchette, 21 h., La quadrature du cercle.
Humour, 21 h., C'est moi qui ai tué le comte.
La Bruyère, 21 h., Branquignol.
Madeleine, 21 h., Chéri.
Michel 21 h., Revue du Michel.
Michodière, 21 h., L'Homme de joie.
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Monceau, 21 h. 10, Mme Récamier.
Montparnasse-Raty, 20 h. 45, Neiges.
Noctambules, 21 h., Faste d'enfer.
Nouveautés, 21 h., La petite hutte.
Œuvre 21 h., Un homme de Dieu.
Palais-Royal, 21 h., Les surprises d'une nuit de noces.
Potinière, 21 h., Les maîtres nageurs.
Saint-Georges, 21 h., Miss Mabel.
Sarah-Bernhardt, 21 h., Ballet de Monte-Carlo.
Studio des Champs-Elysées, 21 h., Un inspecteur vous demande.
Th. Ch.-Elysées, 21 h., Ballets des Champs-Elysées.
Th. de Paris, 20 h 45, Katherine Dunham (nouvelle version).
Variétés, 21 h., Les héritiers Bouchard.
Verlaine, 21 h., Le dernier chapitre.
Vieux-Colombier, 21 h., Othello.

MUSIC-HALLS

A B C, 20 h 45, Paris s'amuse, Mistinguett.
Alhambra, Revue Canine, Alhambra girls.
Bobino, 21 h., Léo Marjane, J. Marsac, F. Sardou.
Casino de Paris, 20 h. 30, Exotique Paris (Claudine Céréda).
Central de la Chanson, 21 h., Les guérisseurs.
Européen, 20 h. 45, Baratin.
Folies-Bergère, 20 h. 15, Féeries, folies (Joséphine Baker).

CHANSONNIERS

Caveau République, 21 h., Soupiex René-Paul, France-Cancans.
Coucou, 21 h., Carles, Rocca, Dinel.
Deux-Ânes, 21 h., Fin de demi-siècle (Dorin).
Dix Heures, 22 h., Les Fax Brothers.
Lune-Rousse, 21 h., S.O. Est.
Th. du Quartier Latin, 21 h., Hello... Thalie.
Aux Trois-Baudets, 21 h. 30, « 39-45 » (P. Dac).

CIRQUES

Cirque d'Hiver, 21 h., Les phoques musiciens, les lions.
Medrano, 21 h., Les Craddock, les Zemganno et les Fratellini.

CINÉMAS

FILMS FRANÇAIS

Apollo, Les casse-pieds.
Aster, Les casse-pieds.
Aubert, Au delà des grilles.
Avenue, La passagère.
Bout'Mich', Bal Cupidon.
Balzac, Dans le Marin.
Cinéeran Caumartin, La Passagère.
Ciné-Michodière, Retour à la vie.
Cinémonde, Drame au Vél' d'Hiv'.
Ciné-Opéra, La Grande Illusion.
Cinévog, Le parfum de la dame en noir.
Colisée, Au delà des grilles.
Demours, La femme nue.
Gaîté-Clichy, La bête humaine.
Gaumont-Théâtre, Au delà des grilles.
Helder, Dans le Marin.
Hollywood, On demande un assassin.
Les Vedettes, On demande un assassin.
Marignan, Gigi.
Marivaux, Gigi.
New-York, L'Escadron blanc.
Pacific, Retour à la vie.
Pagode, La ferme aux 7 péchés.
Panthéon, Jour de fête.
Plaza, Les casse-pieds.
Portiques, Toâ.
Royal Haussm. (Studio), Ils étaient neuf célibataires.
Royal-Haussm. (Club), Jour de fête.
Scala, Dans le Marin.
Studio Parnasse, Les eaux troubles.
Studio Universel, Retour à la vie.
Studio Rivoli, Le bal cupidon.
Vivienne, Dans le Marin.

FILMS ETRANGERS DOUBLÉS

Alhambra, Echec à Borgia.
California, Les trois risque tout.
Comedia, Echec à Borgia.
Delambre, Les tuniques écarlates.
Français, Une incroyable histoire.
Gaumont-Palace, Jeanne d'Arc.
Images, Sarabande.
Impérial, Le voleur de bicyclette.
Lynx, Les oubliés.
Max-Linder, Une incroyable histoire.
Moulin-Rouge, Une incroyable histoire.
Olympia, Echec à Borgia.
Palace, Lulu Belle.
Paramount, Californie, terre promise.
Parisiana, Les oubliés.
Pereire, La Scandaleuse de Berlin.
Rex, Jeanne d'Arc.
Ritz, Californie, terre promise.
Royal-Haussm. (Méliès), Sarabande.
Royal-Monceau, Tuniques écarlates.

FILMS ETRANGERS (vers. orig.)

Agriculteurs, Le voleur de bicyclette.
Artistic, L'engagé involontaire.
Biarritz, Le troisième homme.
Bonaparte, M. Smith au Sénat.
Broadway, Ride the pink horse.
Caméo, Laurel et Hardy chefs d'îl.
Ciné Etoile, Hangover Square.
Courcelles, Quelque part en Europe.
Elysées Cinéma, Californie, terre promise.
Ermitage, Une incroyable histoire.
Galté-Rochechouart, L'escadre est au port.
La Royale, Hollywood Parade.
Le Raimu, Riz amer.
Le Paris, Mon père et nous.
Lord Byron, Ils ne voudront pas me croire.
Monte-Carlo, Ce bon vieux Sam.
Madeleine, Le troisième homme.
Marbeuf, Louisiana Story.
Midi-Minuit, Lucrèce Borgia.
Napoléon, Viens avec moi.
Normandie, Sarabande.
Radio-Ciné-Opéra, Ce bon vieux Sam.
Reflets, Les oubliés.
Studio Etoile, Erotica.
Studio Faubourg-Montmartre, Yiddish mama.
Studio Parmentier, Le Bouffon.
Studio Raspail 216, Demain viendra toujours.
Triomphe, Echec à Borgia.
Ursulines, Le voleur de bicyclette.

NOCTAMBULES
Deux œuvres de Michel de GHELDERODE
FASTES D'ENFER
Mise en scène d'André REYBAZ
HOP SIGNOR !
Mise en scène de Catherine TOTH
Du 22 nov au 11 déc.

THEATRE du PETIT MONDE

Bot. 55-12 (matin) 10, av. d'Iéna Pas. 02-29 (apr.-midi)

Etant donné l'affluence à nos guichets lors des représentations, le public est informé qu'un guichet spécial sera désormais ouvert pour délivrer rapidement les places retenues par téléph.

PALACE
8, RUE DU FG. MONTMARTRE
l'obsession de la chair !

"75 MILLIARDS DE RÉDUCTION des dépenses publiques" annonce M. Edgard Faure

devant la commission des Finances froide et peu convaincue

LA Commission des Finances a tenu, ce matin, une importante réunion, en présence de M. Edgard Faure, secrétaire d'Etat aux Finances, et de M. Tinguy du Pouët, sous-secrétaire d'Etat.

M. de Tinguy a évoqué les problèmes posés par les emprunts dont l'émission est nécessaire, au cours du prochain exercice, ainsi que par le financement des dépenses relatives aux dommages de guerre et à la péréquation des pensions civiles et militaires.

Le ministre a évalué à 135 milliards le produit des emprunts prévus pour l'année 1950, compte tenu du rendement de l'année en cours. En ce qui concerne les pensions, il a affirmé que leur péréquation serait accélérée et que le système administratif serait allégé.

M. Edgar Faure a ensuite promis de fournir à la commission des Finances tous éclaircissements sur les détails du budget.

« Le plan de réduction des dépenses publique, a-t-il affirmé, se chiffre à 75 milliards pour 1950 et 1951. »

Le problème des subventions

Le ministre s'attache au problème des subventions économiques et cite quelques chiffres : S.N.C.F., 50 milliards, Régie des transports parisiens, 1 milliard 900 millions, Compagnie de navigation, 1 milliard 601 millions, Air France, 1 milliard 700 millions.

En ce qui concerne les subventions industrielles, le charbon d'importation recevra 16 milliards, le Gaz de France 6 milliards, l'agriculture 4 milliards, les corps gras 2 milliards, les céréales secondaires 7 milliards 400 millions.

« La politique du gouvernement tend à stabiliser les prix », a ajouté M. Edgar Faure, qui a parlé ensuite du reclassement des fonctionnaires.

Le tiers du total des deux tranches sera versé au premier janvier prochain, le deuxième tiers au premier juillet et le troisième tiers au premier janvier 1951.

Le ministre conclut son exposé en définissant les mesures gouvernementales contre la fraude fiscale ainsi qu'en rappelant les prévisions de recettes pour l'exercice 1950.

Il ressort des déclarations des commissaires que les explications des ministres ont été fournies dans une atmosphère nettement froide.

AU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Tour d'horizon économique de M. Buron

devant la Commission des Affaires économiques

La Commission des Affaires économiques du Conseil de la République a entendu longuement ce matin M. Buron, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, qui a développé devant les commissaires les différents aspects de notre économie et a attiré leur attention sur l'équilibre constituant des facteurs favorables à la conjoncture économique. Ces facteurs sont :

1° — Equilibre production-consommation ;

2° — Equilibre prix-salaires ;

3° — Equilibre financier et monétaire. Toujours d'après le ministre, le déficit de 1949 ne serait, globalement, que de 5 pour cent et imputable notamment au déficit de la S.N.C.F. et à la guerre d'Indochine. La stabilité monétaire n'aurait pas été trop touchée par la dévaluation de la livre.

4° — Equilibre de la balance commerciale. Celle-ci serait favorable.

M. Buron a évoqué ensuite les grandes lignes de l'action gouvernementale dans le maintien de l'effort d'équipement et de reconstruction, par une action sur les prix avant la conclusion des conventions collectives et par le développement des exportations.

M. Laffargue, président de la commission, a insisté sur la nécessité d'abaisser les prix dans le secteur nationalisé et d'avoir une politique fiscale favorable au développement de la productivité.

La commission de la Reconstruction et de l'Urbanisme du Conseil économique, devant lequel avait été renvoyé hier soir le projet d'avis de M. Beyaert (Force Ouvrière) sur l'aménagement du prélèvement sur les lovers, a décidé de renvoyer à quinzaine, en séance plénière, du Conseil économique, le rapport complété de M. Beyaert.

Cet après-midi, l'Assemblée du Palais Royal discute des zones franches dans les ports, sur le rapport de M. Duret (C. T.)

Une bombe atomique « miniature » pour les forces occidentales

LONDRES, 23 novembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — L'Amérique produit, actuellement, une « bombe atomique miniature » destinée à fournir un appui aux troupes terrestres en cas de bataille. Telle est l'information que publie, ce matin, le « Daily Mail » dans une dépêche datée de Fontainebleau.

Selon cette information, l'Amérique disposerait actuellement d'un nombre important de ces petites bombes pour lui permettre de défendre l'Europe occidentale dans le cas d'une nouvelle guerre.

La bombe peut être utilisée contre des chars et des troupes ennemis, sans toutefois produire de dégâts importants sur un large périmètre. Cette bombe miniature constituera un élément important dans toute stratégie défensive et notamment dans la défense de l'Europe occidentale.

LES CHANGEURS DE DOLLARS : DEUX ESCROCS

Depuis plusieurs mois de nombreux touristes étrangers étaient, chaque jour, notamment dans le quartier de la Madeleine, les victimes d'habiles escrocs qui, sous le couvert de leur faciliter l'échange de leurs devises en francs, les détroussaient avec habileté de tout ce qu'ils possédaient sur eux en dollars, livres, florins, couronnes, etc.

Des enquêtes furent récemment entreprises sous la direction de l'inspecteur principal Peyres, de la 4 brigade, par l'inspecteur principal adjoint Clavel, qui arrêta, hier, rue des Capucines, Meyer Ouaknine et Joseph Bouzacle, habitant en hôtel, 6, rue Ferdinand-Duval, au moment où un Américain, M. Frankie Max, demeurant à l'hôtel, 17, rue de l'Arcade, tendait, avec confiance, son carnet de traveller's chèques de 230 dollars aux deux escrocs.

Ouaknine et Bouzacle avouèrent avoir effectué une trentaine de vols similaires, réalisant ainsi un bénéfice de plus de 900.000 francs. Le receleur-changeur des deux Arabes est actuellement recherché par les policiers.

LA POLICE RETABLIT L'ORDRE A PANAMA

PANAMA, 23 novembre (A.F.P.). — Après plus de deux heures d'anarchie, la police a repris le contrôle de la situation aux premières heures de la matinée, et la vie est redevenue normale dans la ville de Panama.

D'après les derniers renseignements, les incidents de la nuit ont fait un mort, un garçonnet de six ans, et onze blessés, parmi lesquels deux députés et un policier.

Quant à la situation politique, elle est toujours aussi confuse : tandis que M. Chanis s'estime toujours président, M. Chiari maintient sa décision de « poursuivre son programme », ce qui laisse entendre qu'il est déterminé à conserver la présidence.

GIDE A FUI PARIS POUR FETER SES 80 ANS

André Gide a fêté hier ses quatre-vingts ans dans une villa de grande banlieue, où l'auteur de *La Porte étroite* s'est retiré pour quelques jours, afin d'éviter la fatigue de visites trop nombreuses.

En son absence, sa concierge de la rue Vanneau a reçu une quinzaine de télégrammes, une trentaine de lettres et deux bouquets de fleurs.

« BENELUX » « FRITALUX » « BENEFRITZ »

Les Unions d'ordre économique conclues ou en gestation entre les nations d'Europe occidentale donnent lieu à d'originaux néologismes qui parfois ont d'heureuses consonnances. Il y a eu d'abord le « Benelux », union économique et douanière groupant la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

Pour l'Union monétaire entre le Benelux, la France et l'Italie, on a parlé de « Fritalux ». Toutefois des économistes distingués répugnent à employer ce vocable qui, disent-ils, évoque malencontreusement — en français — une machine à faire des frites, et ils proposent de le remplacer par « Benefit » qui, à leur avis, sonne mieux à l'oreille.

Mais l'entrée de l'Allemagne occidentale dans cette union monétaire, proposée par certains hommes d'Etat, va encore tout remettre en question.

En dernière heure, on inclinerait en haut lieu à adopter le terme de « Benefritz » pour baptiser cette nouvelle union.

ACCELERATION DE LA PEREQUATION DES RETRAITES DE FONCTIONNAIRES

560.000 agents de l'Etat, qui avaient pris leur retraite avant le 20 septembre 1948, vont bénéficier des mesures qui viennent d'être prises pour accélérer la procédure de péréquation de leurs retraites afin de terminer l'opération à la fin du printemps prochain.

Sous l'égide de « Paris-presse » et Air France (qui tous deux préparent aux enfants de France un magnifique Noël...

Un petit Américain Robert Hunt (12 ans) arrive demain à Paris

MAINTENANT on peut le dire : « Paris-presse-l'intransigeant » et Air-France (qui est, comme chacun sait, près du ciel), ont alerté le Père Noël pour qu'il donne à tous les enfants de France la chance de gagner de merveilleux cadeaux.

Robert Hunt.

Ces cadeaux seront des voyages aériens et des séjours entièrement gratuits dans les pays les plus lointains du monde, comme la Perse, l'Egypte ou l'Amérique.

Et vingt enfants de ces pays auront aussi la chance, grâce à « Paris-presse-l'intransigeant » et Air France, de venir passer un séjour de rêve dans notre pays.

Le Père Noël est d'ailleurs en avance, car, demain jeudi, 24 novembre, le petit Robert Hunt, 22, Deep Dene Road, Forest-Hills, New-York, un jeune Américain de 12 ans, arrive à Orly sur les ailes d'Air France.

C'est le premier de ces enfants qui vont participer à nos voyages merveilleux.

Notre envoyé spécial permanent à New-York, Louis Foy, nous cable les renseignements suivants sur « Bobby » Robert Hunt :

« Bobby » vient passer ses vacances de « Thanksgiving », (fête traditionnelle d'action de grâces, aux Etats-Unis, le dernier jeudi de novembre), à Paris.

Il apporte avec lui son plus beau costume de cow-boy, avec son chapeau, ses bottes, ses pistolets, un ballon de football et autres accessoires traditionnels du jeune garçon américain. Bobby apporte aussi une dinde truffée pour la famille française qui déjà l'attend.

Ce n'est pas parce que le jeune Hunt craint de mourir de faim pendant les quelques jours qu'il passera à Paris, qu'il amène sa volaille, c'est parce que la dinde est le plat traditionnel des familles américaines le jour de « Thanksgiving », et Bobby, s'il veut bien venir à Paris, ne veut pas, pour cela, manquer sa dinde.

Fils d'un médecin colonel d'aviation, Bobby est fou d'aviation. Les premières choses qu'il veut voir à Paris, ce sont les ateliers, les écoles et les installations d'Air France à Orly, et puis la Tour Eiffel et, s'il en a encore le temps, le tombeau de Napoléon.

Fils d'un père et d'une mère californiens, le jeune Bobby, qui fut choisi parmi tous ses camarades du « Boy's Club » de Forest Hills, s'est spécialement entraîné pour ce voyage. Il est décidé à « faire bonne impression » et sa mère lui a fait promettre d'être plus compréhensif avec les jeunes ladies françaises qu'avec les girls américaines. En vrai gentleman, Bobby a promis.

Et maintenant attention :

AVIS AUX ECOLIERES ET ECOLIERS DE PARIS

..." Paris-presse-l'intransigeant" invite tous les enfants de Paris à venir accueillir leur camarade à son arrivée. Rendez-vous, pour tous les enfants qui peuvent venir, à la gare aérienne des Invalides, jeudi matin, à 8 heures. (Les parents peuvent les accompagner.) Tout le monde ira à Orly dans des cars d'Air-France, au-devant de notre petit invité...

En lisant attentivement « Paris-presse-l'intransigeant » tous les jours, vous saurez bientôt comment chaque enfant de France aura, comme Robert Hunt, la possibilité de faire un merveilleux voyage dans le pays de son choix : Perse, Egypte, Amérique ou les Indes.

Alors, rendez-vous jeudi matin, 24 novembre, à 8 heures, gare des Invalides. Venez nombreux ! Dites-le à tout le monde !

SPORTS D'HIVER
GRAND BORNAND
(Haute-Savoie)
Remonte pente — Patinoire
Hôtel de la Pointe Percée
800 fr. par jour, service compris
Séjours à forfait pour groupes

DÉCORATION SUR TISSUS
Décorateur cède directement appartement luxe avec LICENCE D'EXPLOITATION, BREVETS INDUSTRIELS de gde artère: 5 p. tt confort. Ecr. Publicité Victor, 3, r. Becquerel, Paris, qui transmet.

GALERIES BARBÈS
LES GRANDS SPÉCIALISTES DU MEUBLE
55, Bd BARBÈS - PARIS
LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE
FACILITÉS DE PAIEMENT
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE
BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT AN D'AMEUBLEMENT

Achetez grâce aux PRÊTS remboursables par mensualités égales à un loyer
votre MAISON votre FERME votre COMMERCE
CRÉDIT COOPÉRATIF FONCIER
Service G 49, Av. George V - PARIS-8e
Ouvert même le Samedi — Coopérative régie par la Loi du 10-9-47
La plus ancienne, la moins chère (1,40 %), la plus sûre
RIEN A REMBOURSER EN CAS DE DÉCÈS OU D'INVALIDITÉ

LES RESPONSABILITÉS DE LA POLOGNE

(Suite de la première page).

certaine émotion dans les milieux de l'O.N.U. On se demande quel est le but des « démocraties populaires » en montant ces nouveaux procès d'espionnage à grand spectacle.

On rapproche l'arrestation à Budapest de MM. Vogeler (Américain), Sauders (Anglais) et Geiger (Hongrois), de celle de M. Robineau à Varsovie, et du consul américain à Moukden, M. Angus Ward.

On suppose que ces personnalités étrangères ont été impliquées dans des affaires ayant pour but de liquider, dans les pays satellites de l'U.R.S.S., toute velléité d'opposition au régime en accusant les inculpés de connivence avec les Etats occidentaux.

Un procès d'espionnage s'est ouvert à Prague

PRAGUE, 23 novembre (A.F.P.). — Un procès s'est ouvert ce matin devant le tribunal d'Etat de Prague, les inculpés, dont le nombre exact n'est pas connu mais qui sont au moins cinq, dont une femme, sont accusés de s'être livrés à l'espionnage pour le compte des services de renseignements américains.

Quatre inculpés, notamment, après avoir quitté illégalement le pays et effectué un séjour en Allemagne Occidentale seraient rentrés en Tchécoslovaquie comme agents du C.I.C.

Les débats se déroulent à huis clos.

UNE INTERPELLATION SUR « L'ESPIONNITE » EN POLOGNE

M. Edbond Barachin, député P.R.L. de la Seine demande à interpeller le gouvernement sur :

1° Les conditions dans lesquelles — et pour quels motifs — certain gouvernement étranger a pu, sans même en aviser l'ambassade de France, procéder à l'arrestation et à l'incarcération d'un de nos secrétaires de consulat.

2° L'attitude qu'il compte adopter en présence d'une mesure aussi peu amicale et aussi contraire aux usages diplomatiques.

Décret du Saint-Office

Tout vendeur de journaux communistes est privé des sacrements...

CITE DU VATICAN, 23 novembre (A.P.). — Par décret du Saint-Office, les sacrements seront désormais refusés aux vendeurs de journaux, catholiques de religion, qui, en parfaite connaissance de cause et librement, vendront des journaux communistes. Ne tombent pas sous le coup du décret les marchands qui vendront des publications communistes parce qu'ils y seront contraints et forcés.

Cet éclaircissement sur l'un des passages pontificaux d'excommunication de juillet dernier a été donné aujourd'hui.

Il y a, d'ailleurs, un adoucissement à cette interprétation : « Si le marchand se trouve placé sous la contrainte des syndicats, sa coopération matérielle pourra être tolérée, à condition toutefois que l'obligation que lui fait sa conscience de limiter une telle coopération, dans la mesure du possible, demeure entière. »

MONNAIES OR & ARGENT — ACHAT & VENTE au cours du jour — GAUTHIER 60, r. St-Lazare, Mo Trinité

BIDAULT ET SCHUMAN ONT PRIÉ POUR LES DÉPUTÉS MORTS

Une messe a été célébrée ce matin, à 9 heures, en l'église Sainte-Clotilde, à la mémoire des membres des assemblées et de leur famille morts dans l'année. La cérémonie était présidée par Mgr Feltin, archevêque de Paris, MM. Bidault, Robert Schuman, Raymond Laurent, Buron représentaient le gouvernement.

LE PREMIER MILLIGRAMME DE PLUTONIUM a été isolé au Bouchet

Une équipe de chimistes, travaillant à l'usine du Bouchet (Seine-et-Oise), a isolé dimanche le premier milligramme de plutonium sous la forme chimique d'un sel purifié.

La pile atomique de Châtillon est en mesure de fournir, régulièrement, des quantités analogues ou un peu plus grandes.

La production de l'énergie atomique exigera cependant des quantités incomparablement plus importantes.

IL AVAIT TUE UN SOLDAT QUI CHANTAIT

20 ans de bagne

ROUEN, 23 novembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ») — Parce que, dans un café de Rouen, le soir du 1er mai 1948, Norbert Lefebvre, soldat rapatrié d'Indochine, chantait un refrain militaire qui ne lui plaisait pas, le docker Henri Bourdon, âgé de vingt ans, se prit de querelle avec lui et finalement enfonça son couteau dans la poitrine du jeune homme. La mort fut immédiate.

Pour sa défense, Henri Bourdon a déclaré que tout le monde avait trop bu et que, personnellement, il avait le vin mauvais.

« Raison de plus pour ne pas boire » a déclaré le ministère public.

Et la Cour d'assises de la Seine-Inférieure a condamné Bourdon à vingt ans de travaux forcés.

LE 2e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GENERAL LECLERC

Le deuxième anniversaire de la mort du général Leclerc sera célébré samedi dans le 14e arrondissement, qui fut le premier arrondissement de Paris libéré le 25 août 44.

A 10 heures, un service religieux sera célébré à l'église Saint-Pierre-de-Montrouge à la mémoire du général et de tous les morts de la 2e D.B.

A 16 heures, à la mairie du 14e, en présence de la générale Leclerc de Hauteclocque, un bas-relief, œuvre du sculpteur Robert Dehambre, représentant le général Leclerc et rappelant son entrée dans Paris à la tête de la 2e D.B., sera inauguré par la municipalité.

courses

Résultats de Saint-Cloud

PRIX D'HERBLAY

1. La Rosière (W. Kalley) (117) G. 263 à Mme D. Kalley ..... P. 70
2. Maloya (J. Bruneti) (111) ..... P. 85
3. Lansquenet (C. Maire) (101) P. 46

4 l., 1 l., 3 4 de l. — Durée : 2'22". N. pl. : 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 118.

PRIX FEERIE

1. Horéa (G. Gottlieb) (206) ..G. 61
2. à M. E. Bellet ..... P. 21
3. Quenotte (J. Bernage) (201) P. 34
4. Coralie (J. Massard) (219) ..... P. 25

3 l., 3 l., 1 1/2. — Durée : 1'27". N. pl. : 204, 2?5, 207, 209, 212, 213, 214, 215, 216, 2?8, 220.

PRIX DE CHANTELOUP

1. Aérolithe (Y. Parenti) (308) G.. 63
2. à M. A. Mou. d'Alg. ..... P. 26
3. Policière (G.t Lequeux) (310) P. 24
4. Roxane III (G. Kimpe) (311) P. 99

5 l., 2 l., 1/2 l. — Durée : 2'59". N. pl. : 301, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 312, 313, 317, 318, 320, 321, 322.

BOURSE DE PARIS DU 23 NOVEMBRE 1949

REPRISE TECHNIQUE AU TERME, LIQUIDATION FACILE

Reprise technique au marché du terme, notamment sur le 5 0/0 1949. La liquidation a été facile. Elle s'est effectuée dans les mêmes conditions que le mois dernier.

Le comptant a été particulièrement irrégulier : forte reprise des Charbonnages du Tonkin, flottement sur les mines d'or sud-africaines ; faiblesse des valeurs argentines de la coulisse.

L'or s'alourdit un peu : lingot, 628.000 contre 631.000 ; Napoléon, 4.460, puis 4.450 contre 4.460.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
4 % perpétuel	60 50	60 60
Rente 5 % 1919	80 70	80 90
5 % 1920	110	110 10
3 1/2 % Amortis. 1942	62 80	63 80
3 % Amortis. 1942	60 10	60 10
3 % Amortis 1945	58 90	58 90
Crédit Nat. 3 1/2 1942	1425	1400
Crédit Nat. Juillet 1945	6275	6225
Crédit Nat. Juillet 1945	11400	11325
Banque de l'Indochine	3510	3515
Crédit National	795	790
B. N. C. I.	1060	1055
Banque Union Parisienne	1205	1201
Crédit Commercial France	1550	1600
Crédit Industriel	1165	1125
Crédit Foncier de France	1525	1525
Crédit Lyonnais		1715
Société Marseillaise Crédit		931
Suez (action)	1160000	1160000
Métropolitain	567	561
Santé Fé	5455	5145
Lyonnaise des Eaux	1750	1750
Trans Chanqhai	485	480
C. D. F.	1652	1655
Union d'Electricité	770	770
Gaz et Electricité Réunis	931	931
Gaz France Etranger	1755	1777
Chantiers de St Nazaire	880	885
Fives Lille	752	756
Forges Nord Est	722	754
Denain Anzin	1270	1285
Peugeot	950	940
Schneider	5225	5250

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
Le Nickel	1340	1390
Penarroya	1260	1261
Française des Pétroles	1530	1532
Gafsa	1015	1028
Air Liquide	1105	1119
Eqine	1820	1887
Kuhlmann	1449	1440
Péchiney	1640	1655
Rhône-Poulenc	1170	1181
Saint-Gobain	2660	2649
Chargeurs Réunis	2170	2181
Brasserie Quilmes	25650	25600
Raffinerie Say	3850	3870
La Suze	651	651
Poliet et Chausson	787	814
Plantations Hévéas	270	270
Afrique Occidentale	2550	2320
Canadian Pacific	4900	4920
Rio Tinto (unifié)	14400	14500
Royal Dutch 1/10	29000	29800
Est Asiatique Danois	35550	33400

MARCHE DES COURTIERS

Galeries Barbès	690	
Padang	1245	1250
De Beers	1855	1870
Shell Transport	3035	2950
Franco Wyoming	6850	6750
Roan Antelope	646	647

MARCHE LIBRE. — OR : Or fin, 626.000 ; Napoléon, 4.460-450 ; Suisse, 4.320-310 ; Union latine, 4.300 ; Souverain, 5.210-200-210 ; 20 dollars, 21.560-21.480-520 ; 10 dollars, 10.600 ; 5 dollars, 5.210 ; Casse, 430 envir. — PAPIER : Dollar, 348,80 ; Escudo, 12,03 ; Suisse, 80,95 ; Belge, 6,98.

MARCHE PARALLELE. — PAPIER : Livre, 915 ; Dollar (pet. coup.), 394 ; Suisse, 91 ; Belge, 7,45 ; Cour. dan., 40 ; Cour. norv., 40 ; Cour. suéd., 60 ; Florin, 81 ; Peseta, 8,40 ; Escudo, 12 3-8 ; Lire, 0,56 1-2. — ARGENT : pièces de 10 fr., 50 ; 20 fr., 100 ; 2 fr., 60 ; 5 fr., 225 ; argent fin, 8,25 le gr.

LA GRÈVE DE VENDREDI

(Suite de la première page).

En ce qui concerne les boulangeries, les petits patrons ont décidé de faire le pain à la place de leurs ouvriers défaillants.

Chez les fonctionnaires, la circulaire adressée hier soir par le président du Conseil aux préfectures et aux ministères, au sujet de la participation des agents des administrations publiques à la grève générale de vingt-quatre heures n'a pas soulevé de réactions au siège des organisations de fonctionnaires qui appartiennent pour la plupart à Force Ouvrière ou sont simplement autonomes.

Les militants de ces groupements rappellent qu'ils ont déclaré antérieurement que la grève se satisfait à elle-même et qu'il n'y aurait aucun meeting, donc aucune possibilité d'incidents.

Par ailleurs, une assemblée des postiers parisiens aura lieu ce soir à 21 heures, à la Maison de la Mutualité sous les auspices de la fédération syndicale des P.T.T.

La Fédération du vêtement (C.F.T.C.) vient d'élever une protestation contre la date de la grève. « Le choix du 25 novembre prouve que l'on n'a pas daigné tenir compte d'une tradition fortement établie en apportant une perturbation, voire l'impossibilité de célébrer la Sainte-Catherine, fête des midinettes »

E. M.

Le paquebot « America » modifie son horaire

LONDRES, 23 novembre. — Le paquebot américain « America » a modifié son horaire pour éviter d'être affecté par la grève des transports français prévue pour vendredi. Il se rendra de Southampton au Havre mercredi à minuit, embarquera les passagers de France dans la journée de jeudi et rejoindra Southampton ce même jour.

M. Robert LECOURT ENTENDU dans l'affaire Scaffa

L'ancien Garde des Sceaux, M. Robert Lecourt, s'est rendu cet après-midi au Palais de Justice où il a été entendu comme témoin par M. Fayon, juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire Scaffa.

Mme Scaffa, on le sait, a porté plainte après la mort de son fils exécuté sommairement peu avant la Libération. Elle accuse l'inspecteur Piednoir, ami de Joanovici.

La question est de savoir si Scaffa a tué un agent double et si la boîte à lettres du réseau de résistance dont faisait partie M. Robert Lecourt, a été divulgué par ce jeune homme aux Allemands.

POUR VOS LIVRAISONS louez à l'heure et à la journée Tri, Camion, Camionnette S.V.P. 3 lettres sur le cadran

3. Paris presse-l'intran (d)

5.150 SOURIS changent de sexe en voyageant !

Ce n'était qu'une escroquerie

Le fils du directeur du centre d'élevage d'animaux de laboratoire, M. Alfred Reculard, 19 ans, demeurant à Ardenay (Sarthe), avait, depuis longtemps, un différend commercial avec l'un de ses confrères, M. Lucien Rochereuil, demeurant au Peage (E.-et-L.). Il résolut de lui jouer un bon tour...

« Car, disait-il, Rochereuil vend, comme sujets reproducteurs, des souris de tout-venant. Et c'est inadmissible ! »

Aussi, le 20 novembre, Alfred Reculard entrait en relations avec Rochereuil et se présentait sous le nom de Dumont. Les deux hommes prirent une consommation dans un café de Montparnasse, et soudain M. Dumont déclara :

« Je peux vous vendre, si vous le voulez, cinq mille deux cents souris femelles au prix de deux cents francs l'une. »

M. Rochereuil accepta. On conclut le marché, et, quelques heures plus tard, les deux hommes se retrouvaient. Le pseudo Dumont livra alors à Rochereuil cinq mille deux cents souris qui se trouvaient dans des caisses, lesquelles avaient été entreposées dans le couloir sombre d'un immeuble de la rue de la Gaîté.

M. Rochereuil versa immédiatement un acompte de trois cent mille francs ; mais, lorsqu'il revint chez lui, au Peage, il devait découvrir que, parmi le lot de souris, il n'y en avait que cinquante du sexe féminin. Il comprit alors qu'il avait été joué, et déposa une plainte.

Les inspecteurs de la 11e brigade territoriale réussirent à retrouver le pseudo Dumont qui a été inculpé de tromperie sur la qualité de la marchandise et d'escroquerie.

LE CONSEIL GENERAL ELIT SON BUREAU

Cet après-midi, le Conseil général de la Seine se réunit pour élire son bureau.

Pour la présidence du conseil général, la lutte sera rude, chaque groupe ayant décidé de présenter un candidat.

On pense, toutefois, que M. Gévaudan, candidat S.F.I.O., a des chances de l'emporter

De partout

■ LA COUR D'ASSISES DE LA SAVOIE a condamné aux travaux forcés à perpétuité Michel Yankovitch, meurtrier de M. Ristich.

■ LA COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE a condamné, hier soir, aux travaux forcés à perpétuité Roland Germain et Camille Desnoyères, qui avaient assassiné M. Cazaux, chauffeur de taxi à Arcachon.

PROVINCE

TROIS MINEURS TUES à Nerens-sur-Vals (Ariège) par une explosion prématurée : Yves Chatelier, Manuel Fernandez et Antonio Catini.

INCENDIAIRE DE LA FERME de Loperhet-sur-Erdeven, le jeune innocent François Guillot, soumis à une commission d'experts psychiatres, a été jugé irresponsable et interné à l'asile de Lesvellec, d'où s'était évadé Pierre Bernard, le « Fou de la lande bretonne ».

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Temps variable, généralement nuageux, avec averses coupées d'éclaircies. Vent de secteur ouest à nord-ouest.

Température en faible baisse.

■ AU 1er NOVEMBRE, il y avait en France 42.571 chômeurs contre 42.377 au 15 octobre.

■ AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE DERNIER, on a enregistré, dans la Seine, 3.131 décès. Pendant la même époque, on a enregistré 6.966 naissances. En septembre 1948, on avait compté dans le département 3.157 décès et 7.796 naissances.

■ M. PIERRE DE GAULLE, président du Conseil municipal, a reçu à l'Hôtel de Ville Mlle Blanche Fleur, reine des forains 1949, accompagnée de ses demoiselles d'honneur.

■ L'HOMME DE L'OBELISQUE, l'ingénieur Gunet-Caplain, qui avait promis de se trouver hier, à 14 h. 30, au sommet du monument, n'a pu venir à son rendez-vous. A 17 heures il faisait savoir par télégramme, daté de Vallorbe, à la frontière franco-suisse, qu'un « ennui imprévu » l'empêchait d'arriver...

■ DES INCONNUS SE SONT INTRODUITS dans le centre de la Sécurité Sociale, 120, rue d'Avron, et ont tenté de forcer le coffre-fort qui contenait 90.000 francs. Dérangés, ils ont dû prendre la fuite, abandonnant sur place leur matériel.

Ve ARRONDISSEMENT

VENANT DE VOLER LE SAC A MAIN de Mme Marie-Madeleine Brunner, sténodactylo, 240, rue Saint-Jacques, Camille Levalet, 25 ans, sans profession ni domicile, a été arrêté rue du Rocher.

Xe ARRONDISSEMENT

UN INCENDIE S'EST DECLARE hier soir dans l'appartement de M. Auguste Sausseau 1, cour des Petites-Ecuries. Le feu a été maîtrisé au bout d'une heure par les pompiers de la caserne Château-d'Eau. Les dégâts semblent assez importants.

BANLIEUE

A COUPS DE COUTEAU, Michel Lamarine, dix-huit ans, apprenti mécanicien, a tenté de frapper trois personnes qui passaient la soirée chez ses grands-parents, à Saint-Maur. Il n'a réussi qu'à se blesser au poignet

La Vingt-cinquième Heure...

roman de C. Virgil GHEORGHIU
(traduit du roumain par Monique SAINT-COME)

Résumé des chapitres précédents

Pendant que Iohann Moritz, paysan pauvre du village roumain de Fântana, connaît des aventures extraordinaires, passant de camp en camp pour finalement être enrôlé parmi les troupes SS, Traian a été nommé directeur d'un Institut culturel roumain à Raguse. Comme la guerre se termine, Traian et sa femme ont fait, à pied, des centaines de kilomètres pour rejoindre les troupes alliées. Mais ils sont Roumains, c'est-à-dire ressortissants d'un pays considéré comme ennemi. Ils sont donc aussitôt jetés en prison par les Américains.

40. — " Vous serez punie... "

TRAIAN KORUGA fut enfermé dans la cellule n° 5, au rez-de-chaussée, et Nora dans la cellule n° 2, au troisième étage.

— Ils ont dû se tromper, dit Traian dès qu'il fut seul. Il essaya de deviner ce qui avait bien pu arriver. Mais il se rappela que Nora était enfermée, en ce moment même, dans une cellule semblable à la sienne et il perdit son calme. Il se mit à frapper à coups de poing dans la porte pour faire venir le gardien.

» Je m'attendais à ce que les Russes m'arrêtent, se dit-il. Chez les Russes, des mains trop propres suffisent à vous faire arrêter. Et même s'ils m'avaient arrêté sans ...garder mes mains, s'ils m'avaient arrêté sans aucun motif, je n'aurais pas été surpris. Avec les Russes je m'attendais à tout.

» J'ai fait deux cents kilomètres à pied pour fuir une société où le « manque de motifs » constitue un motif d'arrestation, d'assassinat ou de déportation. »

Les poings lui faisaient mal. Mais Traian continuait à frapper dans la porte de la cellule.

Il ne frappait plus pour faire venir le gardien mais pour se punir lui-même d'avoir couru deux cents kilomètres, et d'avoir couru en vain, traînant Nora après lui — cette femme aux pieds enflés et saignants.

— Les Allemands auraient pu arrêter Nora, se dit-il. Les Allemands étaient nazis et antisémites.

— Que voulez-vous ? demanda un gardien qui venait d'apparaître sur le seuil de la porte.

— Je veux parler immédiatement au directeur de la prison, dit Traian. Ma femme et moi avons été arrêtés par erreur.

— Je n'en doute pas, répondit le gardien sarcastique. Tous ceux qui arrivent ici déclarent qu'ils ont été arrêtés par erreur.

— Je ne vous permets pas d'être ironique ! dit Traian. Je veux parler immédiatement au directeur de la prison.

— Il n'y a aucun directeur. Vous êtes arrêtés par les Américains. Nous ne nous occupons que de l'administration. Nous sommes, nous aussi, des prisonniers en quelque sorte.

— Alors, je veux parler aux Américains !

— Le sergent ne vient qu'une fois par semaine, dit le gardien, le lundi.

Traian se rappela qu'ils étaient un lundi.

— Vous voulez dire que je dois attendre jusqu'à lundi prochain avant de voir quelqu'un ? demanda Traian. Vous croyez que ma femme pourra rester toute une semaine en prison ?

— Je n'y peux rien, dit le gardien. Vous pouvez me raconter tout ce que vous voulez. Et vous pouvez frapper à la porte des heures et des heures. C'est en vain. Moi je n'y peux rien. Le sergent ne reviendra que lundi prochain.

Il ferma la porte.

— Dites-le à quelqu'un ou ne le dites à personne, jusqu'au moment où je pourrais parler au directeur de la prison pour savoir le motif de mon arrestation, je ne toucherai ni à l'eau, ni à la nourriture. C'est le seul moyen que j'ai de protester. Et je l'emploierai.

— Vous allez faire la grève de la faim ? demanda le gardien.

— Et la grève de la soif !

Le gardien demeura un moment sur le seuil, les clefs à la main. Il regarda Traian avec pitié. Puis il ferma la porte.

— Dommage ! Vous êtes encore très jeune !

Il ferma la porte à double tour.

*

NORA WEST frappa de ses poings contre la porte pendant une demi-heure. Un gardien vint écouter sans ouvrir. Il regarda dans la cellule à travers le judas.

— Si vous continuez à frapper ainsi, vous serez punie, lui dit-il. Les prisonniers n'ont pas la permission de frapper à la porte de leur cellule.

Le gardien s'éloigna.

Nora West s'allongea sur le lit. Un moment après, elle se leva précipitamment.

« Il doit y avoir des poux », se dit-elle.

Elle avait peur. Elle aurait voulu frapper à la porte et demander une autre couverture ou s'informer au moins s'il y avait des poux ou non. Mais elle savait maintenant qu'elle n'avait pas le droit de frapper à la porte. Elle continua à marcher de long en large dans la cellule.

Les personnages de ce chapitre

TRAIAN KORUGA : romancier roumain, fils du prêtre orthodoxe de Fantana ; à l'instigation de sa femme, a été, pendant la guerre, nommé directeur de l'Institut culturel de Raguse.

ELEONORA WEST : directrice d'un grand journal de Bucarest ; au moment de l'application des lois raciales dans son pays, elle a cru, par son mariage avec Traian, pouvoir échapper à son destin de juive persécutée ; elle a réussi à faire nommer son mari à Raguse.

En son for intérieur, Eleonora West se sentait coupable. Elle savait que son arrestation, au fond, était juste. Après avoir falsifié les papiers prouvant son origine ethnique et avoir payé pour que ses actes d'état civil soient soustraits aux archives, elle avait été hantée jour et nuit par l'idée de la prison. Elle s'attendait chaque jour à voir arriver la police. Elle savait qu'elle allait être découverte et arrêtée. Pendant tout son voyage en Allemagne elle avait tremblé, chaque fois qu'elle voyait un agent : ses papiers étaient faux !

Ces dernières années n'avaient été qu'une longue attente : celle de l'heure où elle serait arrêtée.

« Et cette heure est venue, se dit-elle. Maintenant, ils ont découvert que j'étais juive, et je ne peux plus me sauver. »

Elle tremblait toute. Son corps frissonnait de peur.

« Je suis absurde de croire que les Américains m'ont arrêtée parce que j'ai caché mon origine ethnique et falsifié des papiers en Roumanie. Je sens pourtant que c'est là le véritable motif de mon arrestation. Le seul. Je sais que ce n'est pas logique. Mais c'est comme cela. Je suis coupable. Et maintenant, je recevrai ma punition. Une punition exemplaire. Une punition dure. Mais méritée. »

Eleonora West avait froid. Sa robe, légère comme un voile, ne pouvait l'abriter contre la froide humidité des murs de pierre. Elle couvrit ses genoux de sa robe. Mais cela ne servait à rien. Elle avait peur de s'asseoir sur le lit. Elle se mit à trembler. Elle claquait des dents.

Dehors il faisait chaud. Mais cela n'avait aucune espèce d'importance, du moment qu'elle tremblait de froid et claquait des dents comme en plein hiver. Pour se réchauffer, Eleonora West s'accroupit au milieu de la cellule. A ce moment, elle se rendit compte qu'elle devait aller au cabinet. Elle devait y aller tout de suite. Des centaines d'aiguilles lui traversaient la vessie, et elle ne pouvait plus forcer les muscles à lui obéir.

Eleonora West se rappela les romans qu'elle avait lus : dans les cellules de prisons, une cuvette remplaçait les w.-c. Mais dans sa cellule, elle ne voyait qu'un lit, une petite table et une fenêtre grillée. Nora se dirigea vers la porte et leva le poing pour frapper.

« Ils me donneront bien la permission d'aller aux cabinets ! » se dit-elle.

A ce moment, elle se rappela les paroles sévères du gardien allemand : « Si vous frappez à la porte, vous serez punie ! »

Elle laissa tomber sa main. Elle avait peur de frapper.

« Je suis coupable d'avoir frappé à la porte, alors qu'il ne fallait pas le faire », se dit-elle, et elle recommença à marcher de long en large à travers la cellule.

Elle s'arrêta de nouveau, la main levée devant la porte. Mais elle n'eut pas le courage de frapper : « Si vous frappez à la porte, vous serez punie ! »

Pendant que ces paroles résonnaient à ses oreilles, tout son corps fut comme traversé par un courant électrique : un signal d'alarme. Elle sentit qu'elle avait perdu le contrôle de ses muscles. Elle sentit que ses fins pantalons de soie étaient en train de se mouiller. Le porte-jarretelles se mouillait aussi. Et les bas également. Quelque chose d'humide et de chaud glissait le long de ses cuisses, de ses bas, jusque dans ses souliers.

Eleonora West fit encore un effort pour se retenir. Mais ses muscles, sa chair, et tout son corps ne lui appartenaient plus. Elle s'accroupit davantage. A mesure que ses pantalons se mouillaient et devenaient de plus en plus chauds, une sensation de bien-être, de libération, qu'elle n'avait jamais connue jusqu'alors l'envahit tout entière.

Nora West avait l'impression d'uriner depuis des heures et des heures sans s'être jamais arrêtée. Mais, lorsqu'elle aperçut le ciment ruisselant tout autour d'elle, elle fut saisie d'épouvante. Elle se mit debout et se réfugia dans un coin de la cellule comme pour se cacher. C'était l'heure la plus dramatique de sa vie. Le ciment de la cellule était trempé. Les filets d'urine se glissaient sous le lit, sous la table, jusqu'à ses pieds.

Eleonora West savait bien qu'elle venait de faire quelque chose d'interdit. Eleonora West savait qu'elle allait être découverte et punie sévèrement. La voix du gardien résonnait menaçante à ses oreilles : « Vous serez punie ! »

Eleonora West aurait voulu déchirer sa robe pour nettoyer par terre, mais c'eût été inutile, il y avait trop de liquide pour qu'il puisse être absorbé par sa robe de soie et par le peu de linge qu'elle avait sur elle, trop léger et trop fin. Et cette voix tout près d'elle, qu'elle entendait sans cesse : « Vous serez punie ! Vous serez punie ! »

Se rendant compte qu'elle ne pourrait jamais se cacher, qu'elle serait découverte et que toute tentative d'échapper au châtiment serait inutile, Eleonora West se couvrit les yeux de ses petits poings dont elle n'avait pas encore ôté les gants de dentelle, transparents comme une toile d'araignée, et se mit à pleurer de désespoir...

(A suivre.)

(Toute reproduction, même partielle, interdite. Copyright 1949 by Virgil Gheorghiu et les éditions Plon.)

LES PANTALONS sont à l'honneur

par Simone BARON.

Combinaison à capuchon pare-brise

CHEZ HEIM, la combinaison de ski en coton est naturellement imperméable (en vue des chutes, avec combinaison de velours côtelé utilisé en une ou deux pièces. Le pantalon fuseau est d'une étroitesse sidérante, mais on s'aperçoit que des plis profonds donnent l'ampleur nécessaire au développement des mouvements. Comme pour l'été, il y a des pantalons pirate en trois-quarts, en velours côtelé beige (de cette façon, on peut marcher jusqu'à 35 cm. de neige) pour patiner « pantalon-collant » en tricot noir qui fait ressembler la femme à une souris d'hôtel 1900, avec petite robe évasée s'arrêtant aux genoux.

Les attaques de blizzard ont été prévues. Il y a des paletots et des combinaisons à capuchon pare-brise qui isolent le visage des curieux et des vents furieux. Aussi, toute une collection qui évoque par ses noms les montagnes, les forêts et les stations d'hiver de France, est dédiée aux sports d'hiver actifs et la robe du soir s'appelle Glacier, la robe chemisier Dolomites.

Pantalons à guêtres corolles

CARVEN nous dit et nous démontre que la villégiature d'hiver est entrée dans les mœurs. Le ski est un sport heureux, pourquoi dit Mlle Carven ne pas l'habiller de façon pimpante. Aussitôt dit, aussitôt présentés : voici des ensembles qui ressemblent aux petits soldats de bois du folklore scandinave. La skieuse porte des combinaisons tricolores très osées de couleurs, des bleus qui claquent, des verts acides. Ces combinaisons qui moulent la silhouette de la nuque à la guêtre-corolle sont en trompe-l'œil. Crac, on enlève le capuchon, crac, le haut du blouson, pour apparaître les épaules nues pour le bain de soleil des cimes, crac, les manches-boléro s'en vont, etc.

Carven accompagne le tout de skis de couleur (dis-moi la couleur de ton ski et je te dirai la couleur de ton costume).

Avec tout cela, il y a des tenues d'après-ski, le pantalon de couleur vive et unique tissées à la main qui se sont inspirées de l'art lapon et de ses dessins naïfs.

Pantalon velours noir et blouson de lamé sur gorgerette de Chantilly pour recevoir chez soi. (Jacques Fath.)

Pantalon de lainage citron et blouson de mousseline noire sur gorgerette de velours noir, pour rester au coin du feu. (Jacques Fath.)

Pantalon rouge et collant citron

ALWYNN s'amuse beaucoup avec ses costumes de ski, c'est plus élégant que sportif, très jeune femme à la mode, comme les invités de sa présentation.

Il y a du savoir-faire et du savoir-plaire dans tous les costumes. Tant mieux, les vraies sportives repartiront en grosses chaussures et andrak rituel, se fichant pas mal de la volupté d'avoir un pantalon citron. Cela dit, c'est très charmant. Il y a un costume à pantalon rouge, blouson rouge, paletot rouge, bonnet de chat qui s'appelle dynamite et qui est bien nommé.

Beaucoup de jaune, du manteau au pantalon en passant par les coiffures et des « surcollant » (jupes posées sur des maillots collants) en léopard. Ce qui n'empêche pas ce jeune couturier de présenter des robes à voir le mollet et des robes à voir des décolletés jusqu'à la ceinture et qui s'appellent : nuits de prince.

Jarretières de bras

Passons à un sujet très différent. Mme Vautrin est une créatrice de fruitonnés qui fait du sac et du bijou et qui, à chaque saison, s'est jurée de nous étonner un brin. Cette fois-ci, elle monte des jarretières de bras en daim enrichies de pierreries que les belles font glisser nonchalamment du coude au poignet. Elle présente aussi des demi-gants bracelets. Cela dit, elle est très pratique parce que avec le pouce couvert et la paume protégée, vous conduisez bien votre auto, vous pouvez aussi repasser mieux et écrire sans fatigue,. Et voilà, il fallait y penser. Dans sa boutique, en dehors de ces aimables créations-plaisanteries, il y a une remarquable collection de « boîtes inutiles », boîtes à fard, ou à pilules, en nacre, en agathe et qui, brusquement, vous donnent la sensation du bon vieux temps et du tabac à priser de grand père.

Les Nouveaux Manteaux VALROSE
SONT CHICS, DANS LA NOTE DOUILLETS ET CONFORTABLES
PRIX ECHELONNES
de 9.500 à 19.500 francs
Mag. ouverts le lundi de 14 à 18 h. 15
44, CH.-ELYSEES. - M° Fr.-Roosevelt

VENTE DIRECTE DE LA FABRIQUE
Draps 1 personne ..... 1.100 fr
Draps 2 personnes ..... 1.631 fr
Taies d'oreillers .... 291 fr
Serviettes de toilette.. 170 fr
Linge Basque le service 6 couverts 1.500 fr
Torchons ..... 130 fr
Mouchoirs la douz. 1.072 739 le 660 fr
NEMA
PARIS (XI°) 71, Rue de la Roquette
PARIS (XV°) 9, Av. Pte de la Plaine (Pte de Versailles)
PARIS (XVIII°) 64, Boul. de Clichy (Sélection)
PARIS (XIX°) 40, Rue de Flandre
COURBEVOIE : 14, Place Hérold (près Mairie)
MAISONS-ALFORT : 200, Avenue Jean-Jaurès
NOGENT-sur-MARNE : 13, Rue des Héros-Nogentais
LE PRÉ-St-GERVAIS : 12, Pl. Séverine (Cité Jardin)
SURESNES : 6, Place Stalingrad (Cité Jardin)

SOYEZ BELLES pour vos enfants

par ANNE DIMANCHE

ETRE frère de sa mère est le sentiment que tous les enfants connaissent bien. Mais faut-il encore qu'à l'amour aveugle que leur portent les enfants, les mamans répondent par un style, une coquetterie, une jeunesse, une beauté, enfin, qui ajoutera à leur rayonnement maternel.

Et comment faire pour être belle longtemps, alors qu'à chaque âge un ennemi nous guette et qu'à chaque aube un travail nouveau nous incombe ? Les mères de famille sont des femmes très occupées et qui souvent font passer l'utile avant le futile, c'est du moins ce qu'elles disent quand on leur parle de coquetterie.

Dans ces conditions, que faire ?

Souvent, nous avons dit que la vie de famille est plus facile auprès d'une femme agréable à regarder, soignée et juste assez coquette pour séduire les siens, mari et enfants. Vous pouvez donc être sûre qu'en vous soignant vous faites un travail utile et agissant. Ceci uniquement pour répondre à vos objections sur la question du temps à consacrer à votre personne et la question du petit budget dont vous aurez besoin. Si vous êtes maintenant convaincue de la nécessité de votre coquetterie et de votre élégance, venons au côté pratique. Vous avez deux ennemis terribles : les rides et l'embonpoint.

Commencez tout de suite la lutte

L'embonpoint, vous l'éviterez en vous surveillant constamment. Ne croyez pas qu'il existe un seul moyen d'échapper à cette règle.

Pour quelques natures privilégiées qui peuvent boire et manger ce qu'elles veulent, qui ont la chance d'être à la tête d'un organisme en parfait équilibre, la majorité des femmes doivent lutter pied à pied contre l'empâtement.

Il a souvent des raisons d'hérédités. Souvent un choc quelconque déséquilibre le précieux système glandulaire, et il faut qu'un médecin vous aide à trouver celle de vos endocrines qui bat de l'aile. Si la santé n'est pas en cause, il y a la sédentarité, la vie étouffée des grandes villes, le manque d'exercice, qui conduisent à la cellulite. Il y a l'encrassement obligatoire de l'organisme qui a fait un travail de bonne locomotive, mais qui, vers quarante ans, a besoin d'une révision générale, d'un récurage. La fatigue, les soucis, la routine coutumière, un foie paresseux, des reins fatigués... et vous voilà une vieille dame.

Ayez le courage de lutter chaque jour contre la vieillesse. Aérez-vous, surveillez-vous et surtout soignez-vous, au sens médical du mot.

Les rides et la vie de tous les jours

Quant aux rides, elles viendront inéluctablement, mais si par hasard elles viennent un peu tôt, avant de vous désespérer, songez à ceci : il y a des rides charmantes et émouvantes, ce sont les rides de la vie. Celles-là, au lieu de marquer un visage, le mettent en relief. Ce sont les rides qui ne sont pas des rides de vieillesse, mais des rides du cœur, celles qui prouvent que vous avez aimé, souffert, vécu en grande dame... Celles-là, soyez même un tout petit peu fière d'elles. Pour les autres, eh ! bien, estompez-les, essayez par de bons traitements de peau de ne pas les avoir, et puis ouf ! ne luttez pas contre la nature.

VOULEZ-VOUS CONNAITRE JEAN DESAILLY?

Grâce à cette photo tirée au sort, la personne que voici passera une heure au studio en compagnie de Bourvil qui va partir prochainement en tournée au Canada.

L'innovation du Printemps et de « Paris-presse-l'Intransigeant » : « Les Samedis des Vedettes » permet à toutes les jeunes filles, à toutes les jeunes femmes... et à tous les messieurs (pourquoi pas ?) de se faire photographier chaque samedi en compagnie de leur acteur ou de leur chanteur préféré.

Samedi prochain, c'est Jean Desailly, parfait jeune premier de l'écran et acteur apprécié du Théâtre Marigny qui vous attendra au Studio d'Art des Nouveaux Magasins.

4 USINES 40 MAISONS DE VENTE
ET DANS LES PRINCIPALES MAISONS DE CHAUSSURES

ALWYNN
COUTURE
Soldera ses ensembles
« MATIN ET SOIR »
ses tissus, ses frivolités
Jeudi 24 et vendredi 25
de 9 h. 30 à 12 h.
161, FAUBOURG SAINT-HONORE

UN CONSEIL
Eddy Dubois

Attention aux recettes infaillibles, si votre mari a taché son beau costume. Tache de pipe : savon, benzine ; tache grasse, genre sauce bonnard : un solvant (benzine), un détersif (savon) et un cercle de paraffine, lequel est bu par une application de talc. L'œuf tache, mais part avec un rinçage à l'eau. Il faut détacher avec une flanelle impeccable et surtout éviter à tout prix les nettoyages mouillés ; faites porter le vêtement chez le teinturier.

MARCELLE CHAUMONT
SOLDES
Tous les matins à des prix très intéressants
19, AVENUE GEORGE V
ÉLYSÉES 58-70

VITALONG
"La sève de l'ongle"
SOIGNE et GUÉRIT VOS ONGLES
N'EN DÉTRUISEZ PAS L'EFFET
ET UTILISEZ MAINTENANT LE
VERNIS VITALONG
"Le vernis qui tient"
LE SEUL QUI N'ABIME PAS LES ONGLES
LABORATOIRES du VITALONG
217, Fg St-HONORÉ, PARIS 8e
PARIS-LONDRES-NEW-YORK

LA PAGE DE *LA FEMME* PARAITRA LE LUNDI A PARTIR de la SEMAINE PROCHAINE

LE SALON de l'Enfance

DE LA JOIE POUR LES MOINS DE 10 ANS

par le Dr Bernard LAFAY.
Président du Comité d'honneur du Salon de l'Enfance

LE 26 novembre va s'ouvrir, au Grand-Palais, le Salon de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Famille, dont j'ai l'honneur de présider le comité.

Un Salon de l'Enfance ? Mais oui. Depuis longtemps, on a présenté les animaux sélectionnés, des végétaux, des instruments, des machines, des œuvres d'art, mais par l'une de ces négligences incompréhensibles dans un univers civilisé, on n'a jamais exalté ni le couple, ni l'enfant. Il y a là une lacune grossière. Nous nous sommes efforcés de la combler. Le Salon de l'Enfance est né de cette préoccupation.

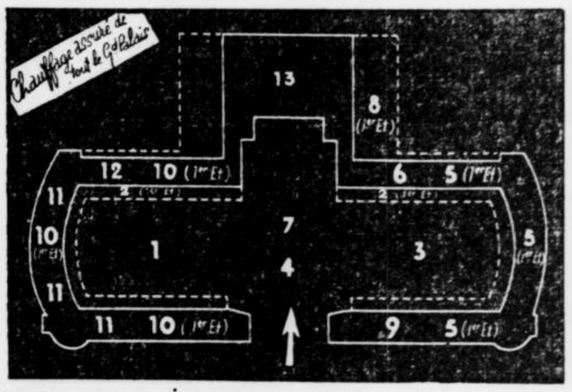

Voici comment vous orienter au Grand-Palais

1. Alimentation.
2. Hygiène et pharmacie.
3. Habillement.
4. Berceaux, voitures et meubles d'enfants.
5. Habitation.
6. Librairie, papeterie, philatélie.
7. Jeux et jouets.
8. Enseignement.
9. Sport, camping, scoutisme.
10. Entretien.
11. Phono, photo, cinéma.
12. Stations climatiques.
13. Œuvres sociales.

Tout le Grand-Palais est chauffé et la circulation étudiée pour recevoir les visiteurs.

Bien sûr, ce Salon sera divertissant et instructif par les présentations diverses qui y seront faites de tout ce qui touche à l'enfant : nourriture, confort, hygiène, plaisirs, habillement ; par les jeux et les attractions, par la vision surtout de tout un village de Lilliputiens, auprès duquel le moindre garçonnet de huit ans peut figurer un Gulliver, mais où il prendra sa signification totale, c'est dans l'effort qui sera fait par l'U.N.E.S.C.O. et par les participations étrangères. Nous pourrons alors confronter des méthodes d'éducation, de développement physique, de préservation, d'enseignement.

Car l'enfance ne cesse de poser de multiples problèmes auxquels ni les pouvoirs publics, ni bien des organismes privés ne semblent toujours attacher l'attention qu'ils méritent.

On enregistre aujourd'hui un accroissement sensible de la natalité sur le chiffre général des décès. 360.000 naissances excédant les disparitions, une diminution notable de la mortalité infantile, mais on vient seulement de voter, sur mon intervention, l'obligation de la vaccination antituberculeuse par le bacille bienfaisant de Calmette et Guérin, le B.C.G.

Certes, j'ai pu obtenir des résultats tels que l'ouverture à Paris, en 1947, de la première école d'externat spécialement organisée pour les enfants paralysés, qui a été suivie par l'ouverture de trois autres centres, mais ce sont là des résultats encore insuffisants.

Il faut appliquer des soins préventifs

Si nous reconnaissons que le chiffre des décès d'enfants de moins d'un an est passé du taux de 66 en 1938 à celui de 51 dix ans plus tard, nous sommes encore obligés de constater que 44.294 nouveau-nés sont décédés en 1948 et que ce chiffre pourrait s'améliorer considérablement si l'on appliquait plus rigoureusement certains soins préventifs ou des règles d'hygiène appropriées aux nourrissons, tant au point de vue de l'habitation que de l'alimentation.

En faisant une vaste exposition pour l'enfant, nous nous sommes appliqués à donner au problème de ce petit être toute l'importance qu'il doit avoir pour sa préservation, son bien-être, son éducation, son enseignement, ses joies.

Nous sommes persuadés que le succès que rencontrera cette tentative auprès du public apportera de sensibles améliorations à l'existence et au sort de l'enfant.

MAMANS, voici pour vous...

VOICI les trois grandes nouveautés attendues : *La cocotte à la seconde, Le Pipiconfort, Le « Je sais couper ».*

En dehors de ces trois bombes atomiques que nous vous laissons découvrir, voici un petit guide pratique qui donne aussi bien le côté pratique et sérieux que la sarabande d'attractions pour divertir grands et petits.

Les enfants s'extasieront...

Au musée de l'Enfance : sur les jouets d'autrefois ; sur des poupées chinoises de collection ; sur des tableaux de grands maîtres où ils sont représentés ; sur des masques de comédie de tous les pays ; sur des pompiers miniatures recueillis depuis 1885 par les pompiers de Paris.

Au village lilliputien : sur la petite maison, la petite école, la petite prison ; sur les acrobaties des Lilliputiens.

Au théâtre : sur la troupe du théâtre du Petit Monde ; sur les pitreries des marionnettes.

A tous les coins de l'exposition : sur la rapidité des photographes qui les ont pris ; sur l'organisation du Derby automobile des moins de 15 ans ; sur la saveur des sucreries offertes ; sur la décoration de tous les stands.

A la garderie organisée par la Croix-Rouge : sur tout le confort qui leur est offert.

Les stands que visiteront les mères

Prénatal, les ateliers du Père Castor, Tissanova, les éditions Tiranti et Beuscher, la Belle Jardinière.

Les robes de Virginie sont présentées pour les petites filles dans des couleurs tendres, des idées de changement, des imperméables, des combinaisons hermétiques, des accessoires astucieux.

Côté alimentation, la Basquaise, Kréma, les dragées Martial, le chocolat Vinay, etc.

Et tout le monde s'intéressera

— aux conseils que l'on donnera pour l'adoption d'un enfant ;

— au stand d'orientation professionnelle de l'Argentine ;

— à la grande horloge, prêtée par l'U.N.E.S.C.O., où une petite lumière s'allume chaque fois qu'un enfant naît dans le monde ;

— au concours du plus beau bébé ;

— aux dessins d'enfants malades et à leurs explications psychanalytiques ;

— au tour de France de Mlle Patricia Saint-Jean, qui partira seule en voiture, comme messagère du Salon de l'Enfance, escortée de gendarmes en motocyclettes ;

Martine COMPERE-MOREL.

FINE · LÉGÈRE · ADHÉRENTE
DÉLICIEUSEMENT PARFUMÉE
PARFUMERIE L.T. PIVER
PARIS
FONDÉE EN 1774
N'attendez pas demain, essayez-la dès aujourd'hui

Fille de meunier et "bergère" LADY MOND QU'AVAIT ÉPOUSÉE UN "ROI" (DU NICKEL) était devenue la mère spirituelle de "l'homme, cet inconnu"

Elle vient de mourir à 80 ans, après une vie excentrique et généreuse

(De notre envoyé spécial permanent Jean-Michel DUMANS.)

RENNES, 23 novembre.

LADY MOND, veuve du roi canadien du nickel, vient de mourir à Belle-Isle-en-Terre. Ainsi s'achève un véritable conte de fée... Marie-Louise Nanac'h vit le jour en 1869 dans un vieux moulin du pays même où elle vient de s'éteindre.

Dès qu'elle eut quinze ans elle ne rêva que de Paris. Paris en 1885 ! Quel rêve pour elle, qui n'avait alors qu'un rôle : garder les vaches bretonnes aux flancs pie-noirs.

Mais elle ne voulait aller dans la capitale qu'avec un billet de première classe ! Elle économisa donc centime par centime. Et dès qu'elle eut dix-neuf ans, Marie-Louise prit un billet d'aller en première classe, ayant épuisé toutes ses ressources.

Elle partit et réussit ! Nul n'a jamais su très bien comment...

La légende et les gens de Belle-Isle en racontent beaucoup quand ils parlent de lady Mond ! La légende veut que ce soit dans le wagon même qui l'emmenait vers la capitale qu'elle rencontra la fortune.

D'autres assurent qu'elle fut d'abord mannequin chez un couturier parisien.

Le fait est qu'elle épousa un Anglais, M. Simons, de condition très aisée. C'est avec lui qu'elle fit l'apprentissage de la vie en Angeterre, dans les années approchant 1900. Mais bientôt elle devint veuve, à la tête d'une fortune rondelette.

L'histoire, de nouveau, est alors difficile à établir. Mais tous s'accordent à reconnaître que cette femme très jolie était aussi très excentrique et friande de plaisirs. Ce qui, sans doute, la ramena à Paris. Comment y rencontra-t-elle lord Mond ? Mystère.

Certains assurent qu'elle fit un jour le pari de se promener sur les Grands boulevards en maillot de bains ! Songez au scandale que provoqua cette excentricité à l'époque ! Un procès s'ensuivit qui rapporta à l'ancienne bergère... un nouveau mari. Et quel mari !

Une bergère et un « roi »

Elle devint donc la femme de lord Mond, à peine plus âgé qu'elle et propriétaire d'intérêts considérables dans les affaires d'acier, de cuivre et surtout de nickel en Angleterre et au Canada. Bien plus, son premier mari avait spécifié dans son testament qu'elle conserverait la jouissance de la fortune qu'il lui léguait, à la seule condition qu'elle ne se remariat point. Et lord Mond offrit en dot, à la fille du meunier de Belle-Isle, l'équivalent de cet héritage qu'elle devait abandonner !

Tous les témoignages concordent sur l'entente parfaite qui ne cessa de régner entre le richissime lord et celle qu'il élevait à l'un des plus hauts rangs de la société anglaise.

Lord Mond s'intéressait aux questions chimiques. Il devint membre de l'Institut, section Belles Lettres, et président de la Société Française de Chimie Industrielle.

La Maison de la chimie, rue Saint-Dominique, à Paris, fut élevée grâce à ses libéralités.

De son côté, lady Mond n'avait pas renié sa Bretagne natale. Elle revint à Belle-Isle, acheta le moulin paternel et plusieurs autres affaires. Elle fit construire un magnifique château, s'aperçut, quand l'architecte lui remit les clefs, qu'il était un peu près de la route, le fit démolir et reconstruire... 4 mètres plus loin ! Elle y venait séjourner de temps à autre, avant de s'y retirer et d'y mourir là, elle joua les mécènes pour les bardes bretons. Elle aimait être photographiée en leur compagnie, entraînant même son mari en ce milieu d'artistes et de spécialistes du folklore.

Le château du Bois de la nuit

Lord Mond présida ainsi, en 1937, à Perros-Guirec, les journées de la Terre Celtique, réunissant les Gallois, les Ecossais, les Irlandais et les Bretons.

Cette véritable manie du celtisme valut même à lady Mond quelques ennuis après la Libération. On l'accusait d'avoir soutenu l'autonomisme breton...

Mais, en même temps, elle comblait de ses bienfaits la commune même de Belle-Isle-en-Terre : la nouvelle mairie, la salle des fêtes, l'école, la poste, la gendarmerie, autant de dons de lady Mond !

A Guingamp, ele offrit un hôpital, une installation de radiographie et, chaque année, elle envoyait à Lourdes, à ses frais, un orphelin de l'hôpital de Saint-Brieuc.

C'est grâce à elle encore que le docteur Carrel, l'auteur célèbre de *L'Homme, cet inconnu* put, avant son départ aux U. S. A., entreprendre ses coûteuses études médicales.

Le phénomène le plus curieux est sans doute la magnifique réussite de cette Bretonne, sans aucune culture au départ, dans les milieux anglais les plus aristocratiques et traditionnalistes. Cette réussite fut si complète qu'après la mort de son mari, survenue en 1938, ce fut dans ces milieux anglais qu'elle garda ses amitiés les plus fidèles.

L'an dernier encore, le ministre de l'Air, lord Natham, vint passer quelques jours de repos chez elle. Elle aimait tout particulièrement, au cours des réceptions à son château de Coatan-Noz (Le Bois de la nuit) boire du whisky en bavardant dans cette langue anglaise qu'elle affectionnait tout particulièrement.

Quant à sa fortune immense, on ignore à qui elle ira. Lord Mond, en mourant, lui en avait-il laissé seulement l'usufruit ? La chose est probable, car lady Mond avait pris soin de « placer » richement ses neveux et ses nièces, leur offrant jusqu'à des châteaux...

Telle fut l'histoire de Marie-Louise Nanac'h qui, demain jeudi, sera conduite en grande pompe à sa dernière demeure, dans sa terre de Belle-Isle.

Le deuil sera conduit par sa famille anglaise, arrivée cette nuit en avion.

Deux fois victime...

BLESSEE PAR UN AGENT elle est condamnée à payer 10.800 fr. !

Le 25 septembre 1948, à la porte de Saint-Ouen, un gardien de la paix, voulant appréhender un joueur de bonneteau qui s'enfuyait, tirait quatre coups de feu qui faisaient, parmi les passants, un mort et trois blessés. Le joueur de bonneteau ne fut jamais retrouvé.

Mme Chenevier, marchande foraine à la porte de Saint-Ouen, atteinte d'une balle à la jambe, s'était constituée partie civile.

Le juge qui instruisit l'affaire déclara que l'agent avait agi en état de légitime défense et conclut à un non-lieu. Mme Chenevier fit appel de cette décision, mais la chambre des mises en accusation le confirma.

Victime encore. Mais, cette fois, de la procédure, Mme Chenevier se voit réclamer une somme de 10.800 francs pour frais de justice, sous peine de contrainte par corps !

UN VEAU PHENOMENE EN MOSELLE

METZ, 23 novembre. — Un veau phénomène est né à la ferme de La Presle (Moselle), appartenant à M. Backies, agriculteur. Une vache a mis bas, en effet, deux veaux dont l'un possède la tête à l'envers et une patte de loup.

Prochain article :

Raymond Levy major de Polytechnique sera savant atomique

Ce qui arrive à Paul Vimond est d'autant plus extraordinaire, qu'on ne voit généralement que tous les quinze ou vingt ans un logiste recevoir le Grand Prix la première fois qu'il concourt.

Une révolution bénie

Maintenant Vimond avoue :

« Si la réforme qui a permis à huit architectes authentiques de se mêler aux membres de l'Institut qui attribuaient jusqu'ici le Prix de Rome n'avait pas été votée cette année, je n'aurais certainement pas eu le prix. Je n'aurais jamais pu me plier à présenter un projet qui n'eût été qu'une belle « copie ».

» Pour moi, et sans doute parce que Auguste Perret, cet architecte qui osait, dès 1915, se servir du béton pour en faire des constructions harmonieuses et pratiques, fut mon patron d'atelier, j'estime que le faux-semblant ne doit plus avoir cours. Tout comme doivent êtres abolis les maquillages de la construction pure qui, sous prétexte d'art décoratif, cachaient un élément ou un matériau pauvre par un autre plus indigent encore.

» Pour prétendre atteindre à la beauté, l'architecture doit être synonyme de vérité et d'honnêteté... Elle doit être le reflet constant de l'évolution sociale, scientifique et économique.

» L'architecte moderne ne doit pas oublier que des hommes et des femmes vivront à l'intérieur de cet ensemble, et qu'ils devront y trouver un confort qui facilitera leur existence de tous les jours. Je dirai même que cette demeure devra être conçue pour leur procurer l'enthousiasme et la joie. C'est seulement après avoir satisfait ces exigences que l'architecte, qui doit d'abord penser en constructeur, pourra faire œuvre d'art. C'est pourquoi, si la réforme qui fait souffler maintenant sur l'Ecole un grand vent d'enthousiasme avait été remise *sine die*, je crois bien que mes camarades auraient décidé de ne plus concourir. »

Beaucoup d'argent et la santé

En janvier, Paul Vimond partira pour Rome avec sa femme et ses deux filles — l'aînée de Dominique a 3 ans. Tout à l'heure, le lauréat me disait les conditions souvent inhumaines dans lesquelles les élèves des Beaux-Arts doivent travailler :

— Le programme exige que les architectes présentent un projet par mois, d'après une esquisse d'abord faite en loge et qui demande vingt-cinq jours de travail.

» Mais, pour vivre, poursuit-il, nous sommes obligés de travailler pour le compte d'un architecte qui nous paye à l'heure. Car non seulement nous ne touchons aucune subvention, mais encore il faut que nous payions l'atelier, le chauffage, l'éclairage... et nos professeurs ! Trois patrons seulement sur vingt reçoivent des subventions de l'Etat.

» Le projet exigé par l'Ecole, nous le faisons dans la nuit...

» Puis, le moment de l'examen arrive, à la suite duquel on désigne les logistes admis à concourir pour le Prix de Rome. Et pendant 96 jours, sans désemparer, ces « heureux » élus devront se rendre aux Beaux-Arts, de 7 heures du matin à 11 heures du soir pour réaliser leur projet.

» Le jour du rendu, le logiste a dépensé ou perdu 400.000 francs qu'il a fallu trouver pour payer 20.000 fr de papier et châssis, 30.000 francs de tirage de plans, 50.000 fr. d'agrandissement des photos... Les cigarettes et les verres offerts aux camarades qui viennent aider moralement le logiste à tenir. Et puis, pendant ce temps-là, on ne peut plus travailler chez l'architecte...

» Je dois à la vérité de dire que, sur ce total, j'ai reçu une aide de 50.000 francs. Mais il y a le reste...

» Enfin, ma femme a renoncé, pendant des années, à toute fantaisie vestimentaire. Elle s'est privée de cinéma, de théâtre pour être toujours près de moi. »

— Dans ces conditions, vos camarades ne doivent pas oser se marier ?

— Non seulement ils se marient... mais 40 p. 100 sont pères de famille... Pourtant, tous ne résistent pas. Tel ce jeune architecte dont le talent nous remplissait d'admiration et qui est mort d'épuisement et de misère au moment où il allait sortir de loge

» C'est à lui que j'ai pensé, malgré la joie de mon succès. »

Et Paul Vimond, que cette évocation bouleverse, hésite et conclut avec mélancolie :

— Heureusement, j'ai encore une bonne santé...

JEUNESSE D'ESPOIR

(Suite de la première page).

perçoit 150.000 lires par mois. Ses voyages dans les autres pays sont préparés par nos ambassadeurs qui font inviter le lauréat par les ambassades étrangères. Deux ans après son retour en France, il est nommé architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux. A ce titre, il peut demeurer dans un bâtiment de l'Etat, et il reçoit des honoraires...

— Je n'ose vous dire à combien ils se montent, nous dit Vimond. Cela nous paraît, à ma femme et à moi, tellement merveilleux... Disons tout de même qu'ils doivent bien atteindre les dix millions par an. L'architecte en chef est, en effet, payé au pourcentage. Au prix de la construction actuelle... Jugez vous-même.

» Il est vrai que concevoir et mener à bien la construction d'un lycée, d'une Faculté, demande un gros travail... Néanmoins, je l'avoue, la nuit, quelquefois, je m'éveille et je me demande : « Tout cela n'est-il pas un rêve ? »

Les profits illicites du "gang de l'alcool" dépassent un milliard

LILLE, 23 novembre. — L'enquête sur l'affaire du « gang de l'alcool » se poursuit à Valenciennes, où l'inspecteur Ducrocq, de la police judiciaire de Lille travaille entouré de plusieurs fonctionnaires du ministère des Finances et du directeur des Contributions indirectes.

D'ores et déjà, la preuve est faite que la fraude porte sur une quantité d'alcool dépassant 1.500.000 litres et que ce trafic a rapporté à ses auteurs près de 1 milliard de francs. L'amende à payer atteindrait ainsi 2 milliards de francs.

Selon des déclarations du directeur des Contributions indirectes de Valenciennes, des fonctionnaires d'une administration chargée depuis trois ans de la récupération des bons d'alcool seraient impliqués dans l'affaire du « gang de l'alcool ».

Les "liserés verts" ne badinent pas avec l'amour !

LES "PERLES DU FOYER" auront droit à des maris sains, vigoureux et honnêtes...

SOUCIEUX de présenter au public une entreprise ayant un caractère d'utilité nationale, le « Club des liserés verts », association amicale mixte ayant pour but unique de « faciliter les mariages honnêtes entre gens sains de corps et d'esprit », vient de mettre au point le règlement d'un concours de formule « inédite et pratique », donnant toutes garanties.

Ce concours est celui de la « Perle du Foyer de France ».

Car le « Club des liserés verts », trouvant inadmissible qu'une jeune fille en parfaite santé, et qui réunit le maximum de qualités pouvant être demandées à une femme, ne puisse trouver à se marier faute de relations utiles, estime de son devoir d'aider ces jeunes filles à se créer un foyer.

Le concours aura lieu en deux temps : le 18 décembre, pour les membres du club ; le 25 décembre, pour les non-sociétaires.

Les épreuves se feront à 14 heures, 8, rue Jean-Goujon. Enfin, « l'intronisation » de « la première Perle du Foyer de France » aura lieu le 1er janvier prochain.

Pour une fois, la vigueur, la santé physique et la puériculture joueront un rôle primordial dans cette compétition, le charme et la beauté passant au second plan. Foin des pin-up et des misses !...

Tricotage et reprisage

Seules les jeunes filles âgées de 21 à 35 ans, et venant de toutes les provinces françaises, peuvent prendre part au concours. Afin de respecter leur anonymat, elles seront inscrites sous un nom de fleur de leur choix, suivi du nom de leur province d'origine et de leur numéro d'inscription. Exemple : Rose de Provence n° 34, Violette de l'Ile de France n° 25, etc... Chaque province aura sa perle.

Les jeunes filles seront notées sur quinze épreuves : sanié ; puéricultrure ; charme et beauté ; grâce, distinction, élégance ; culture intellectuelle ; diplômes spéciaux ; sports ; savoir-vivre ; musique ; cuisine ; couture, mode ; lingerie ; tricotage et reprisage ; blanchissage et repassage.

Toute lauréate devra, avant sa proclamation, s'engager (par écrit) à ne jamais faire ni théâtre ni cinéma, à n'accepter aucun contrat publicitaire quel qu'il soit, à soumettre au club, pendant un an, toutes les demandes en mariage dont elles pourraient être l'objet, afin d'être sûres que leurs prétendants présentent toutes garanties d'honorabilité, de moralité et de santé.

Aux « Liserés verts » on ne badine pas avec l'Amour !...

LE BANQUET du TRENTENAIRE DES ANCIENS JOURNALISTES DU FRONT

A l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, l'Amicale des anciens journalistes du front (1914-1918) organise un banquet, le samedi 26 novembre, à 12 h. 30, au restaurant de l'Aéro-Club de France, 6, rue Galliée sous la présidence de M. Jacquinot, ministre des Anciens Combattants.

Sans paroles par Cog

Le procès de Loreau et Cie

LE «FOU» PLANTEY ne comparaîtra pas *décide la Cour de Melun*

(Compte-rendu d'audience de MAITREPIERRE.)

LA deuxième audience du procès de Loreau et de ses complices nous produira-t-elle, en chair et en os, ce fameux Plantey, sur les déclarations de qui repose, en somme, à peu de chose près, toute l'accusation ? Pour qu'on ait renoncé à l'entendre et seulement à nous le montrer, il faut que l'aliénation mentale à l'abri de laquelle il s'est réfugié, ait été garantie authentique par une expertise tout-à-fait sérieuse et catégorique. Or n'avoue-t-on pas que cette folie est, sinon simulée, tout au moins un peu « floue » ?

Il est, en vérité, très possible que Plantey soit probablement complice de vingt-deux cambriolages, meurtrier, à coup sûr, de l'agent Nicole et, pourquoi pas ? de Serrati lui-même, si tant est que cet « assassiné qui aurait perdu son cadavre » ait jamais existé ailleurs que dans l'imagination de ce candidat au cabanon.

Aussi pouvait-on s'attendre, aujourd'hui, au dépôt de conclusions par quoi Me Raymond Hubert ne manqua pas d'ouvrir l'audience : « Que la cour fasse amener dans le prétoire Plantey le fou, ou seulement le demi-fou. S'il n'est vraiment pas capable de parler sainement, qu'on renvoie l'affaire au jour où il ira mieux : car toute l'accusation reposerait, alors, sur les propos tenus par un aliéné. »

Nul plus que le ministère public ne déplore la carence de cet accusé qui, pour l'heure, n'en est pas un puisque son cas a été disjoint.

Mais après plusieurs renvois de l'affaire, et autant d'expertises renouvelées, un dernier rapport, signé de trois experts, vient de confirmer que Plantey est incapable de comparaître : le simple bon sens empêche donc la cour d'assises d'ordonner cette comparution.

Accusation et partie civile d'accord

Pourtant Me Schwab, porte-parole de la famille Nicole, à la partie civile, s'associe aux conclusions de son confrère :

« Nous voudrions voir ici ce Plantey, ne serait-ce que pour nous rendre compte de son état. »

Me Raymond Hubert revient à la charge avec une véhémence décuplée :

« Des experts, dit-il, pensent qu'il faut croire Plantey quand il accuse autrui et qu'il est irresponsable quand il s'accuse lui-même. Si la justice se fie aux propos d'un fou, il n'y a plus de justice ! »

L'avocat de Loreau ajoute qu'il n'a plus qu'à fermer son dossier et quitter l'audience, « car si Plantey est fou, il n'y a plus d'affaire et le devoir de la défense est de se retirer ».

C'est donc à la Cour, d'abord, qu'il faut se retirer pour délibérer sur les conclusions les plus passionnées qui aient jamais fait rage dans un prétoire de Cour d'assises.

Elle rejettera les conclusions, bien entendu, mais Me Raymond Hubert ne se tient pas pour battu. Il croit savoir que le pensionnaire de Villejuif est à Melun, où on l'a amené cette nuit. Rien de plus facile que de la montrer au jury.

Nouvelles conclusions, après lesquelles le président surseoit à statuer sur le cas de Plantey, jusqu'à nouvelle audition des experts psychiatres.

DEUX MEDECINS AMERICAINS AURAIENT VAINCU le rhume de cerveau !

CHICAGO, 23 novembre (A.F.P.). — deux médecins, les docteurs Charles Sweet et Joseph Arminio, après un grand nombre d'expériences réalisées sur des volontaires de la prison de Sing-Sing, et du séminaire de Maryknoll, viennent d'annoncer qu'ils ont découvert un nouveau remède contre le coryza, la « Neohetramine », qui sera vendue dans le commerce sous le nom « Anahyst ».

« L'Anahyst », selon les deux médecins, ne serait pas seulement un préventif contre le rhume, mais un curatif s'il est administré dans les 48 heures suivant les premiers symptômes.

LE SURVIVANT D'OSLO

(Suite de la première page).

Lorsque quarante heures plus tard, une équipe de secours de la garde nationale norvégienne arriva près de lui, Isaac, le petit Hongrois âgé de douze ans, un moment ébloui par la lumière, se mit à parler en français avec le plus grand calme. On lui demanda comment il se sentait : « Ça ne va pas mal », répondit-il. Il eut même assez de forces pour se tenir debout en attendant d'être placé sur un brancard et d'être transporté, après un parcours difficile de cinq kilomètres, à l'hôpital.

A toutes les questions, l'enfant répondit avec un sang-froid étonnant, ne formulant aucune plainte et assurant qu'il ne se sentait pas épuisé.

— Savez-vous où vous êtes ? lui demanda un sauveteur.

— Oui, dit-il, en Norvège, n'est-ce pas ?

Puis, pleurant pour la première fois, il demande :

— Et mes petits camarades ?... Et mes petits camarades, où sont-ils ?

Comme on ne lui répond rien, il jette autour de lui un regard étonné, s'apaise un instant et dit :

— Oh ! que j'ai soif !

On lui donna un bol de chocolat, puis on le mit au lit et il ne tarda pas à s'endormir...

La nouvelle de la découverte de l'épave du Dakota a causé une émotion considérable dans toute la Norvège.

L'un des théâtres d'Oslo a annulé la représentation de ce soir en signe de deuil.

Des volontaires travailleront toute la nuit au déblaiement des débris de l'appareil en vue de retrouver les trois corps encore manquants.

NOUVELLES PLAINTES CONTRE PETIT le boucher de Beuxes

POITIERS, 23 novembre. — Sept nouvelles plaintes ont été transmises, au cours de ces derniers jours, au parquet de Poitiers contre Henri Petit, marchand de bestiaux à Beuxes (Vienne), arrêté pour émission de chèques sans provision.

Il s'agit de plusieurs commerçants : MM. Morin, de Tonnay-Charente ; Bretaud, de Fontenay-le-Comte ; Morigeon, de La Rochelle ; M. Join, de Châteauroux ; Laurie, de Montceautant ; Millasseau, de Fontenay-le-Comte, et Guéraud, de Montmorillon.

L'ensemble des chèques sans provision remis à ces commerçants représenterait une somme d'environ 40 millions.

Il ne s'agit là que d'un des nombreux rebondissements que réserve, dans les jours à venir, l'affaire Petit.

ESSENCE LIBRE A 43 fr. 50 ?

La commission de la Production Industrielle de l'Assemblée a poursuivi ce matin l'examen du rapport de M. Couston (M.R.P.) Vaucluse), sur les différentes propositions relatives au prix de l'essence.

Après s'être prononcée à l'unanimité pour le principe du retour à la liberté de vente de l'essence, la commission a décidé d'en fixer le prix à 40 francs. Néanmoins, elle a adopté un amendement de M. Peytel, tendant à maintenir pendant un délai de six mois le prix à 43 fr. 50.

LES ASSASSINS DE LA FAMILLE CHARLEMAGNE SE RÉTRACTENT

LILLE, 23 novembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »).

DEUX nomades sont jugés par les assises du Pas-de-Calais : Théophile Callewaert, rempailleur de chaises, et Jean-Joseph Callewaert, dit « Charlot le rouquin », rémouleur.

Ils sont, avec deux J. 3, C. J..., dit « Jeanjean », 17 ans, frère de Théophile, et P. M..., dit « Bébert Billon », qui comparaîtront devant un tribunal pour enfants, les auteurs du massacre d'Avesnes-les-Bapaume.

Il y a un peu plus de deux ans, on s'en souvient, ce village était l'objet d'une effroyable tuerie et un taupier, Louis Charlemagne, sa femme et ses deux enfants étaient assommés à coups de barre de fer.

Les Callewaert et les deux jeunes gens avouèrent leur forfait, puis se rétractèrent. Les quatre bandits ont finalement donné des alibis qui se sont révélés incontrôlables.

A l'interrogatoire, les 2 accusés nient laconiquement, selon le thème habituel : « Nous avns avoué parce que les policiers nous ont battus ».

Le président se bornera donc à exposer les faits aux jurés. Ils font ressortir que le taupier Charlemagne faisait du marché noir avec les Callewaert leur devait de l'argent. Les quatre bandits rivalisèrent de sauvagerie.

Puis on entend les premiers témoins et, parmi eux, « Jeanjean » et « Bébert » qui, encadrés par les gendarmes, portent de solides menottes. Les deux J3 débitent leur déposition comme une leçon bien apprise. Eux aussi se rétractent et parlent de sévices policiers.

L'audience se poursuit aujourd'hui.

Aux assises du Rhône :

DOUSSOT PLAIDE EN VAIN LE DOUBLE JEU

LYON, 23 novembre. — Au cours de la deuxième journée de son procès, Lucien Doussot, l'ancien agent de la Gestapo, a continué de se réclamer du double jeu. Toutefois, les dépositions des témoins ont établi qu'il avait arrêté lui-même un grand nombre de résistants appartenant au réseau « Brutus ».

Doussot a été convaincu d'avoir arrêté et tué, sur son initiative personnelle, le brigadier de gendarmerie Vincent, aux Bouchoux (Jura), et d'avoir, à Malinges, abattu à coups de mitraillette un jeune homme, M. Sigaud.

LE COMPLICE D'UN CONDAMNE A MORT devant les assises de Seine-et-Oise

Pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'une motocyclette, Robert Botti, vingt ans, et le jeune Claude B..., avaient tué une fermière, Mme Germaine Inard, le 29 juillet 1947, à Condé-sur-Vesgres, et avaient jeté le corps dans un puits.

Le jeune Claude B... a été jugé en février par le tribunal pour enfants et condamné à mort. Son complice Robert Botti comparaît aujourd'hui devant les assises de Versailles.

---

mots croisés

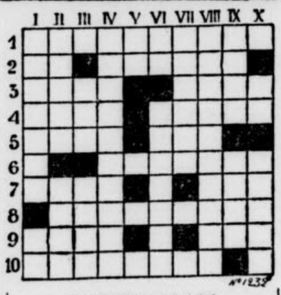

PROBLEME N° 1.232

HOR. — 1. Ils vont en avant. — 2. Dans une raison sociale. Bruyante quand elle est grosse. — 3. Embellit. Dans le nom d'un jeune. — 4. Vilain. Saint qui n'est pas un salut. — 5. Couleur bleue. Le soutien de la barrique. — 6. Ecumer. — 7. Plat de résistance. Fille de Cadmus. — 8. Soulèvement le mutilé des jambes. — 9. Diminutif d'un prénom. Brelan de muettes. — 10. Portées avec violence.

VER. — I. Jeune élève. Note. — II. Œuvre de Mahomet. Lancé par la bouche. — III. Se fait petit à petit. Parelle. — IV. Conserve des meilleurs au habit vert. — V. Les flancs alsaciens lui préfèrent ; oui. — VI. Participe gai Balourd. — VII. Tentatives. — VIII. Instruments. — IX. Viscère. Héros à épopée. — X. En épelant : partie du corps renversée. Les diamants de la prairie.

Solution du problème n° 1.231

HOR. — 1. Décoration. — 2. Améliorées. — 3. Munitions. — 4. Elève. Taon. — 5. Râ. Iso. Pt. — 6. Etre. Rach. — 7. Tiers. Cran. — 8. O.S. Tirage. — 9. On. Hyménée. — 10. Gex. S.E.

VER. — I. Dameret. On. — II. Emulation. — III. Cène. Res. — IV. Olivier. H.E. (haché). — V. Rites. Styx. — VI. A.O.I. Ob. Im. — VII. Trot. Acres. — VIII. Idée. Crâne. — IX. Œsophage. — X. S.S. Ni. Nées.

TROIS ANS DE PRISON POUR 9 CIGARETTES...

MILAN, 23 novembre (U. P.). — Guglielmo Carlco, de Milan, a passé trois ans en prison, pour 9 cigarettes. Le 9 décembre 1946, il fut trouvé en possession de 9 cigarettes. Arrêté et inculpé de contrebande, il devait passer devant la cour de Milan, qui a jugé hier seulement qu'il était couvert par l'amnistie...

Un garçon kidnappé à Guéret est abandonné à Brive

...mais les automobilistes ravisseurs gardent son portefeuille

LIMOGES, 23 novembre (dép. « Paris-presse-l'intransigeant »).

UNE bien curieuse histoire vient d'arriver à un jeune homme de Guéret, qui, heureusement, s'en est sorti sans trop de dommage.

Lundi, vers 17 heures, Albert Bigeois, quinze ans, se promenait à Guéret quand une auto s'arrêta à sa hauteur. Elle était occupée par deux hommes qui lui demandèrent quelques renseignements sur la ville.

— Nous voulons aller à Bessines, dit l'un d'eux, quelle direction faut-il prendre ?

L'enfant les renseigna et les deux hommes lui demandèrent de monter avec eux dans la voiture afin de leur indiquer la sortie de la ville. L'auto était à peine hors de la ville que l'un des deux occupants saisit le garçonnet, le menaça s'il criait et lui prit son portefeuille contenant 2.500 francs ainsi que son portemonnaie dans lequel se trouvait de la menue monnaie.

L'enfant, transi de peur, ne protesta pas et l'auto prit la direction de Limoges puis de Brive.

Arrivés dans la nuit dans cette ville, les deux automobilistes déposèrent leur petit prisonnier et continuèrent leur route.

Quelques instants après, l'enfant était rencontré dans la rue par un promeneur qui, le voyant complètement désemparé, le conduisit à la police. Là, l'enfant raconta son aventure à M. Peyrelade, chef de la Sûreté.

M. Peyrelade prévint les parents de l'enfant qui sont arrivés à Brive hier soir, vers 17 heures. L'enfant a repris le chemin de Guéret.

La police recherche les automobilistes.

FUTURES MAMANS

Le souci de votre élégance vous sera épargné par PRENATAL, qui a spécialement conçu pour vous un grand choix de modèles pratiques et chics de vêtements, sous-vêtements et ceintures de grossesse à des prix exceptionnels dans une qualité irréprochable.

Robes lainage à partir de 2.500 fr.
Manteaux à partir de.... 5.950 fr.

Vous pourrez constituer la layette de votre NOUVEAU-NE aux meilleures conditions

PRENATAL 103, r. St-Lazare, Paris Tél. TRI. 04-75, 34-76
Ouvert de 9 heures à 18 h. 30, sans interruption, même le lundi

Ce Soir MERCREDI
A 20 H. 30
à la Maison du Peuple de CLICHY
Au programme : SPECTACLE DE VARIETES
Orchestre sous la direct. de Maurice Van de Walle
ENTREE LIBRE
TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE

POUR REMÉDIER A CECI ACHETEZ CELA
Des coupures d'électriques imprévisibles sont encore, hélas ! à redouter. Cette année, chaque foyer de France doit posséder au moins un paquet de bougies.
ACHETEZ DES BOUGIES

SOMMER DETECTIVE 39e ANNEE
TOUTES ENQUETES - FILATURES
Recherches diverses. Fugues, vols. Renseign. intimes et confidentiels
PARIS - PROVINCE - ETRANGER
94, r. St-Lazare, Paris, Esc. D, 3e ét. TRI. 08-09

LE COGNAC A 200 ANS

Depuis plus de deux siècles les vignerons des Charentes distillent le vin issue des terrains crayeux de leur pays pour obtenir le cognac. L'expérience des distillateurs et la faveur des gourmets ont depuis consacré une aristocratie du cognac.

Courvoisier, fournisseur breveté de S.M. l'Empereur, de S.M. George VI et de S.M. Gustaf V de Suède, se classe comme le cognac de Haute Tradition.

COURVOISIER
LA HAUTE TRADITION DU COGNAC
The Brandy of Napoleon

N'achetez pas un coffret, mais... un POSTE

On n'achète pas une auto pour le clinquant du capot et du pare-choc.

Un poste de T.S.F. est avant tout un instrument de musique. On l'achète pour ses qualités radiophoniques et non pour sa taille ou l'aspect souvent trompeur du coffret.

★ Choisissez un Philips : sobre, élégant... et tout de même meilleur.

Une gamme complète de postes à partir de 1.500 frs par mois
393A 5 Lampes multiples RIMLOCK Haut parleur TICONAL 17 cm.
PHILIPS

313m O.M. 49m 71 O.C. 30m 65 O.C.
Ecoutez RADIO MONTE-CARLO
Vedette des Stations et Station des Vedettes
En exclusivité le Grand Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo

HOTEL DROUOT EXPOSITION 24 novembre
S. 11. — Bij., meubles, tapis. Me Rheims.
VENTE — 25 novembre
S. 11. — Bij., meubles, tapis. Me Rheims.

Payez vos vêtements... A NOTRE CAISSE OU PAR CHÈQUE EN 6 ou 10 mens depuis 10% par mois
St MARTIN TAILLEUR 14 Bd St-MARTIN
HAUSSMANN TAILLEUR 1, Bd HAUSSMANN
2 essayages Vêtements à tous prix.
Ouvert tous les jours sauf Samedi

GROUPES ELECTROGENES
Pouv. allumer 10 à 150 lamp.
DISPONIBLES IMMEDIATEMENT
S.T.A.M.E.L. 4 à 8, Bd de la Semme, Paris-17e
GAL 93-02 à 04
PUB L I

lainages uniques soieries ! exclusives*
Ce que vous chercherez peut-être en vain ailleurs vous le trouverez sûrement chez NUANCES
NUANCES le magasin de l'élégance
92 CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS - M. ETOILE GEORGE V

Le 22 novembre 1949, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 362.800 ex.

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT.

Sté NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE
IMPRIM. RICHELIEU 100, r. Richelieu, Paris-2e

1 2 3 | 5 6 | A B C D

5. Paris-presse-l'intran (d)

Voici la famille DELANNOIT

Etiennet, l'aîné, s'est effacé devant Cyrille le brillant cadet mais Edgar est un espoir !

(De notre envoyé spécial Paul BEVING)

GRAMMONT (Belgique), par téléphone. — Aussi extraordinaire que la chose puisse paraître, c'est en France que se situent les premiers pas sur le ring de la famille Delannoit.

Au début de 1944, Cyrille s'en fut dans le Nord pour y travailler à la moisson. Comme les soirées étaient longues et qu'il y avait, parmi ses camarades de labeur, quelques jeunes gens qui avaient déjà porté les gants, Cyrille se piqua au jeu, boxa d'abord « pour rire », y prit goût et, quand la guerre prit fin, il revint dans sa ville natale de Grammont avec l'idée bien arrêtée de devenir boxeur...

Voilà comment naît une vocation...

Grammont est un gros bourg des Flandres, coupé en deux par une paisible rivière, la Dendre, et que domine une collégiale du XV^e^ siècle. Comme toutes les villes flandriennes, Grammont a une histoire assez tumultueuse qui a laissé dans le peuple pas mal de légendes et de traditions !

L'une d'elles veut que, chaque année, le premier jour de la kermesse locale, le doyen avale une pleine coupe de vin, dans laquelle frétille un poisson vivant. Faute de satisfaire à ce rite, le chef spirituel de la ville attirerait — dit-on — sur celle-ci, les pires catastrophes.

Les Delannoit ont du sang breton dans les veines

C'est dans cette atmosphère-là, à la fois tumultueuse et un tantinet brutale, que les jeunes Delannoit furent élevés par un père cent pour cent flamand et une maman bretonne. Car on ignore, généralement, que Cyrille et ses frères sont des... franco-belges !

C'est de ces affinités bretonnes et flamandes que Cyrille, Etiennet et Edgar tiennent, tous les trois, leurs convictions religieuses affichées sans le moindre respect humain et leur humeur batailleuse.

D'Etiennet à Edgar en passant par Cyrille

Etiennet, dont le diminutif fait penser à un petit jeune homme bien sage, est l'aîné du trio. Le plus célèbre de la « triplette » est, évidemment, Cyrille et sa fulgurante carrière, dirigée de main de maître par le manager aux cheveux d'argent Fernand Prémont, n'a besoin ni d'être commentée ni d'en voir les détails rappelés par le menu.

Etiennet qui, sur les registres de sa paroisse s'appelle « Stephanus », a douze et quelques mois de plus que Cyrille. Il est aussi spectaculaire que lui, mais a été barré, dans sa catégorie, par la suprématie fraternelle. Ce dont il ne tient, du reste, nullement rigueur à son cadet.

Si l'on veut une preuve de l'esprit de famille qui règne à Grammont : Cyrille vient de décider de ne pas défendre son titre de champion de Belgique en face d'Albert Heyen, pour laisser le champ libre à l'aîné de la tribu et lui permettre — peut-être — d'être, à son tour, porteur de la ceinture tricolore.

Cyrille a 23 ans et 6 mois; Edgar le benjamin, aura bientôt 20 ans. Représentant olympique belge, c'est le styliste de la triplette. Il a boxé, comme amateur, en mouche, en coq, en plume, avant de devenir léger. Les compétences affirment — et c'est aussi l'avis de Cyrille — qu'il sera le meilleur boxeur de la famille. Le plus complet, parce qu'il joint, à des dons pugilistiques innés, une puissance de coups qui sera au moins égale à celle de Cyrille.

Tous trois ont conservé cette simplicité provinciale qui force l'admiration. Ils ne se sont pas laissé enivrer par la gloire, Cyrille moins que les autres, par les gains avantageux que leur ont valus leurs multiples combats.

Si je pouvais être enfant de chœur

Quand, le soir venu, le sommeil alourdit les paupières de maman Delannoit, Cyrille n'hésite pas à se mettre au bar et à servir les clients du café, très achalandé — évidemment — que la famille exploite à deux pas de l'église.

Et quand, les jours de marché, il y a, dès avant le lever du soleil, affluence des paysans des environs qui viennent, en hâte, avaler une taste de café, ou boire un grand demi, toute la famille est sur le pont.

Lorsqu'au lendemain de sa victoire sur Cerdan on fit, à Cyrille, une réception enthousiaste à Grammont, que les autorités célébrèrent à l'envie son succès et le retentissement qu'il aurait sur la « montagne de Gérard » — c'est la traduction exacte du nom flamand de Grammont — Cyrille, répondant à un échevin qui lui demandait s'il était heureux de cette soirée aussi officielle que populaire, le « Tarzan belge » eut un mot charmant :

— Oui, évidemment, mais j'aimais mieux le temps où j'étais « kreolje » — traduisez : « enfant de chœur » — et où personne ne parlait de moi...

C'est tout Cyrille Delannoit : c'est toute la belle mentalité d'une famille que les honneurs, ni l'argent n'ont réussi à modifier...

Kid MARCEL nettement battu par Luc VAN DAM à Amsterdam

(De notre correspond. particulier A. BERGER.)

LA HAYE (par câble). — Kid Marcel dut se contenter, hier soir, à La Haye, de donner une démonstration de courage devant un Luc Van Dam boxant avec une grande science mais manquant totalement de combativité.

Le Hollandais domina du premier round à la fin. Ce n'est que dans la dernière reprise qu'il changea de tactique en attaquant franchement. Kid Marcel passa quelques moments difficiles et fut sauvé du k.-o. par le gong.

Au point de vue combat, la rencontre ne fut pas ce qu'on en attendait. Van Dam, après sa longue inactivité, se contenta de rester en dedans de son action et de vivre sur une confortable avance qu'il obtint dès les premières reprises.

En second combat, le welter hollandais Giel de Roode, qui rencontrait le Marocain Charles Dery, a été déclaré vainqueur aux points. Ce fut un combat médiocre, au cours duquel le Hollandais n'a jamais réussi à percer la garde de Dery. Les huées du public ont salué la décision donnant la victoire au boxeur hollandais.

● Le Puciste **Guillou** vient d'informer la Fédération de basket qu'il ne pourrait aller à Bruxelles le 3 décembre pour jouer France-Belgique. On pense que Busnel le remplacera par Perniceni, Killdjan ou Chocat.

JOE LOUIS frappe toujours

NEWARK (par câble). — L'ancien champion du monde de boxe poids lourds Joé Louis, qui se retira de la compétition sans perdre son titre, a fait une exhibition en dix rounds, hier soir, devant cinq mille spectateurs.

Ayant devant lui un jeune poids lourd nommé Joé Cheshull qui fit preuve d'excellentes qualités de vitesse, Joé Louis réussit à envoyer son adversaire au tapis au cinquième round pour 8 secondes. Ensuite, l'ex-champion du monde domina nettement le jeune poids lourd américain.

"C'est Burl Charity qui boxera Lee Sala

BINGHAMTON (New-York), par câble. — Le poids moyen Brul Charity prendra la place de Ken Stribling, ce soir, à Binghamton (New-York), pour le combat qui, à l'origine, devait opposer le Français Georges Chapé à Lee Sala, et la commission athlétique de l'Etat de New-York vient de récuser Stribling, étant donnée la valeur de Lee Sala.

Coppi à Tunis le 4 décembre

TUNIS. — Tunis n'allait pas voir Coppi à cause de sa fille. Fausto Coppi actuellement en tournée en Afrique du Nord, n'a pu accepter de courir à Tunis et devait, sur l'insistance de sa femme qui voulait revoir sa fille au plus tôt, quitter le sol africain le 5 décembre, après la réunion de Casa. Mais, devant l'insistance encore plus grande des organisateurs tunisiens, Coppi a donné son accord pour se produire à Tunis le 4 et le 12 décembre à Casablanca.

M. et Mme Coppi ne verront donc leur fille que dix jours plus tard. Mais Tunis verra Coppi. — J. PEREZ.

Le XIII d'Angleterre viendra à Bordeaux en avion spécial

MANCHESTER. — D. Spedding le « Berretrot » de Manchester, qui présentait la réunion au cours de laquelle Ray Famechon battit Clayton, accompagnera le « treize » d'Angleterre qui rencontrera la France, le 4 décembre, à Bordeaux.

D. Spedding fera le déplacement en qualité d'officiel. Il sera également du voyage en Australie en tant que manager de l'équipe.

Les Anglais quitteront Manchester le 1er décembre et se rendront directement à Bordeaux par avion spécial. — C.-W. H.

DÉBUTANT AUX 6 JOURS DE HANOVRE...

Paris-presse l'intransigeant
...sport partout... sport

"SENFFT" et "IACO" seront au départ du Critérium National

Pierre Viel, le soigneur dynamique, hante de nouveau le quartier des coureurs. Il y est revenu avec des idées bien arrêtées et des projets révolutionnaires pour certains.

C'est lui, nous l'avons annoncé, qui, dans sa retraite de Poigny-la-Forêt, partagée avec « Toto » Grassin et les coureurs Senfftleben, Iacoponelli, Béthery, Houet, Rouchet, Yacoubian, a constitué la nouvelle équipe d'américaine « Senfft »-« Iaco ».

— Hier, j'ai lu que Iacoponelli serait associé à Goussot, nous a dit Viel. J'oppose un démenti formel à cette information fantaisiste. De « Senfft »-« Iaco », je veux faire de nouveaux Hourlier-Comès, Lorentz-Rutt, qui étaient des associations de deux sprinters. J'ai transformé la position de Senfftleben. Il a maintenant un cadre couché, copié sur celui du regretté Emile Diot.

— Regardez-le. Il est assis comme dans un fauteuil.

— Quand débuteront-ils ?

— Piet Van Kempen m'a écrit. Il les retient pour les Six jours de Hanovre (16-22 déc.). Je préfère qu'ils commencent par une 6 Days que par une américaine. Ainsi j'aurai le temps d'y voir clair. J'ai déjà choisi leur maillot. Il y a du vert dedans, c'est tout ce que je peux vous dire pour l'instant.

— Comment les préparez-vous ?

— Uniquement sur la route. Dimanche dernier, ils ont couvert 150 km. sur un petit circuit de 8 km. passant devant ma fenêtre. Ainsi je peux les contrôler. En un mois, ils ont 1.100 km. dans les jambes. Si je vous disais que Iacoponelli est un routier qui s'ignorait. Paul Ruinart, lui-même l'avait remarqué. « Iaco » vous étonnera. C'est le futur Van Steenbergen français « Senfft » aussi vous épatera.

— Est-ce à dire que nous les verrons sur la route ?

— Exactement. Tous deux s'aligneront au départ de votre Critérium national et de Paris-Tours. « Iaco » fera aussi Paris-Roubaix. Sur leur lancée des Six jours de Paris, ils seront très bien. « Iaco » n'a pas encore de marque. Mais n'oubliez pas qu'il est le gendre de M. Moulin, agent général de Mercier à Paris. Quant à « Senfft », il courra très certainement pour « Origan », de Fontenay-le-Comte, firme dont il sera l'agent à Sèvres et les environs avec des services pour un club amateur. « Toto » Grassin va ouvrir un bar ces jours-ci, boulevard de Vaugirard. Il me laisse la direction du camp d'entraînement de Poigny.

Viel n'a pas fini de nous étonner.

René MELLIX.

Petites histoires de grands directeurs sportifs...

● **Léo Véron**, qui représente les directeurs sportifs au groupement les « pros » depuis la création de cet organisme, nous avise qu'il ne renouvellera pas sa candidature aux élections du 7 décembre.

— Je préfère qu'un autre de mes collègues prenne en charge, à son tour, cette représentation, nous a-t-il dit. Elle nécessite le sacrifice de quelques soirées dans l'année... A chacun son tour...

● **Antonin Magne** est intéressé par un jeune routier du Lot-et-Garonne que lui a chaudement recommandé Lucien Michard.

— Son nom ?

— Impossible de vous le révéler pour l'instant. Il faut d'abord que je contacte mon patron, et, entre temps, je risquerais d'être devancé par un autre directeur sportif.

La méfiance est de rigueur parmi les « pêcheurs de perles »...

...et grandes querelles autour d'un entraîneur

L'entraîneur Maurice Guérin — ce n'est pas un secret — est très mal en cour auprès de la direction du Vel' d'Hiv'. On ne peut nier que le bouillant « pacemaker » a souvent exagéré ses jugements sur diverses personnalités du cyclisme et sur des coureurs. Mais a-t-on le droit de l'empêcher d'exercer son métier ? Un métier qu'il possède, d'ailleurs, à la perfection...

Pour l'instant, il n'a pu obtenir l'accord des dirigeants Grenellois pour sa proposition d'entraîner, soit Guy Béthery, soit Roger Le Nizerhy en lequel il voit un très grand stayer, pour l'avenir.

Maurice Guérin a lassé bien des gens par ses propos irréfléchis, mais il n'a commis aucune faute « professionnelle ». Il serait élégant de lui redonner sa chance, après une nette explication. — **F. T.**

Lou Rudelle s'attaque ce soir à Butcher Johnson

S'il le veut Lou Rudelle peut se bien défendre, encore que le style du noir Butcher Johnson lui imposera, ce soir sur le tapis de Wagram, un rude travail.

Brossati n'a pas fini de « grimacer » devant le dynamique Wolbach. Casi devrait bien faire devant Frey qui est régulier. Théron-Usberg, une bagarre en perspective, et Poulain-Servas un bon préliminaire.

E. R.-BIERRE.

★ M. Delasalle, qui est le meilleur arbitre du moment, a été victime de deux accidents la semaine dernière : une première fois du fait d'une voiture, une seconde fois par la faute d'un cycliste.

★ M. Le Foll a été invité à diriger le match que le Real Madrid jouera contre une sélection mexicaine, le 27 novembre à Madrid.

"Un champion de France vaut bien 40.000 fr. par mois" *nous dit Jean REY*

NOUS avons exposé le point de vue d'Antonin Magne, parlant au nom des établissements Mercier, dans le litige qui oppose la marque stephanoise au champion de France sur route, Jean Rey. Nous nous devions, impartialement, de préciser la position de ce dernier et nous sommes en mesure de le faire aujourd'hui très objectivement.

Car Jean Rey a chargé Me Julien Coudy, avocat à la Cour, de signifier à son constructeur qu'il se considérait libre de tout engagement depuis le 1er octobre 1949. Voici ce que nous a déclaré l'homme de loi :

« Quand il passa professionnel pour courir le Tour de France, Jean Rey ne reçut de la firme « Mercier » et au compte de la filiale R. Lapébie qu'une aide en matériel. Le contrat attachant ce coureur à cette maison, et signé à Saint-Etienne, ne le fut que pour une période allant du 1er novembre 1948 au 30 septembre 1949, soit pour une durée de onze mois. Ce contrat, avec salaire mensuel de 6.000 francs, portait une clause spécifiant que le constructeur se réservait le droit de prolonger le contrat pour une durée EGALE à celle du premier. Or, par lettre du 24 août 1949, M. Antonin Magne a fait connaître à mon client que les établissements Mercier renouvelaient le contrat pour une durée d'un an, allant du 1er octobre 1949 au 30 septembre 1950.

» Un tel renouvellement constituerait un nouveau contrat à durée déterminée. Il eût fallu, pour n'être pas caduc, que le contrat soit prolongé pour une même durée que le premier, soit onze mois. »

L'article 1174

Mais cette astuce ne sera pas l'arme principale de Jean Rey. Car Me Coudy se propose surtout de brandir l'article 1.174, dans le cas où son constructeur entamerait un procès. Quel est cet argument ? Le voici : « TOUTE OBLIGATION EST NULLE LORSQU'ELLE EST CONTRACTEE SOUS UNE CONDITION PROTESTATIVE DE LA PART DE CELUI QUI S'OBLIGE. »

— Et nous disons : « Le contrat est nul », ajoute l'avocat... Car Jean Rey, qui à la suite de sa victoire dans le championnat de France ne s'est vu allouer qu'une augmentation de 2.500 francs par mois, aux termes du nouveau contrat, estime que ce n'est pas là un traitement pour un routier portant le maillot tricolore.

— Mais n'a-t-il pas touché, en fait, 465.000 francs au cours de la saison 1949 ?

— C'est exact. Mais dont 300.000 francs pour prime de son succès à Montlhéry. Or, il eût suffi d'une simple crevaison dans Paris-Vimoutiers pour lui enlever tout espoir d'aller à Montlhéry et donc de prétendre gagner cette prime.

Dix mille francs d'écart !

Mais il existait pourtant un terrain d'entente. Car si Jean Rey estime qu'un champion de France doit être payé entre 40.000 et 50.000 francs par mois, il était prêt à accepter une mensualité de 30.000 francs, alors qu'au « Salon », M. Mercier, pour ne pas perdre ce coureur, lui parla d'un contrat de deux ans sur la base de 20.000 francs par mois. C'était un premier pas... Nous doutons qu'il y en ait un second.

— Vous avez écrit que mes prétentions étaient supérieures à celles de Van Steenbergen ! nous a dit Rey. N'oubliez pas que « Rik » a la faculté de courir pour d'autres firmes, à l'étranger.. Ce n'est pas mon cas et j'estime qu'il est pourtant normal que je cherche à monnayer mon titre et c'est pourquoi j'ai coupé les ponts...

François TERBEEN.

Le football français manque d'attaquants de valeur

Dans tous les clubs à équipe professionnelle on a fait le point au premier tiers du championnat, et l'on a constaté — d'une façon générale — que si les défenses et même les lignes de demis ont donné satisfaction et obtenu les résultats attendus, les lignes d'attaque ne sont pas dans les mêmes conditions.

Et comme il est plus difficile de renforcer une ligne d'avants que de parer aux défaillances des autres compartiments d'une équipe, nombre de dirigeants de nos clubs « pros » se grattent le cuir chevelu, méditent et... ne trouvent pas la solution d'un problème qui leur paraît insoluble, et qui l'est, ne nous leurrons pas.

Ces dirigeants, compétents ou pas, peuvent arguer qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation. Car les trois sélectionneurs fédéraux leur donnent un témoignage de valeur en ce qui concerne la désignation de trois des postes de la ligne d'avants de l'équipe de France, qu'ils ne parviennent pas à pourvoir de titulaires indiscutables.

Pourtant les sélectionneurs fédéraux ont un champ de prospection beaucoup plus étendu que celui où peuvent s'exercer les dirigeants de clubs !

Le jeu d'attaque difficile

Faut-il se montrer très surpris de pareil état de choses ? Pas tellement. Pourquoi ?

PARCE QUE LE JEU D'ATTAQUE EST BEAUCOUP PLUS DIFFICILE A EXERCER QUE LE JEU DEFENSIF.

En défense il est moins exigé de finesse, d'habileté et de science qu'en attaque — toutes proportions gardées bien entendu —. Le principal, en voyant simplement, est d'abord d'écarter le danger qui menace son propre but, avant de penser à l'attaque du but adverse. Tandis qu'en attaque les actions doivent être d'abord concertées pour déjouer la garde de l'équipe opposée et exécutées avec un maximum de précision pour être menées à bien. La moindre erreur, le plus petit raté, et tout est perdu et à recommencer.

Un arrière, un demi peut sauver en touche, en corner, alors qu'un avant doit éviter qu'il en soit ainsi. Toutes ses balles doivent être précises et « commandées », ce qui demande donc plus d'application et de recherche dans l'exécution.

Et c'est pourquoi nous manquons d'avants dans nos équipes de clubs et dans le onze national. Mais c'est aussi significatif en ce qui concerne la valeur actuelle de notre football !

par Lucien GAMBLIN

Changements de programme... de SANTIAGO forfait REMY et SYNERS à Paris

Nous avons reçu ce matin la dépêche suivante de notre correspondant de Barcelone :

BARCELONE. — Luis de Santiago n'ayant pas obtenu son passeport, et boxant la semaine prochaine à Barcelone, ne pourra venir à Paris comme prévu. — Vacca PUIG.

Nous avons téléphoné la nouvelle à Gilbert Benaïm qui, après avoir pesté contre les boxeurs espagnols, nous fit part de ses intentions pour remplacer Santiago.

« Ou je mettrai sur pied un match entre Bruneau et le Belge Syners, ou je ferai disputer un combat demi-finale du championnat entre Bruneau et Archambourg. Pour remplacer le Belge Joris, défaillant devant Roger Baour, j'ai fait appel à Jean Remy, trois fois champion de Hollande, qui a remporté 45 victoires comme amateur et 12 sur 13 combats comme pro. »

Un homme à suivre... DIA OUMA

Né à Dakar, il y a 20 ans, champion amateur de l'A. O. F., s'est fixé depuis peu à Paris, sous la direction du manager Filippi.

Mesurant 1 m. 76, boxe dans les mi-moyens où il éprouve de grandes difficultés à trouver des adversaires. Boxe de façon intelligente et, ce qui ne gâte rien, frappe fort et... juste.

Comme « pro », 4 combats, 4 victoires, dont 3 avant la limite.

Sera dangereux pour les meilleurs dans moins d'un an. — R.C.

Coronthin veut redevenir champion des mi-lourds

Le Guadeloupéen Lucien Coronthin n'a jamais digéré la perte de son titre national des poings d'Albert Yvel.

Il espère convaincre la F.F.B. devant laquelle il a posé sa candidature de challenger, que ses états de service justifient sa prétention.

Demain soir, à la salle Wagram, il boxera Emile Bentz sur lequel il accroît à vaincre afin de retrouver, soit à Alger, soit à Paris, l'Algérois Yvel.

R. C.

LE PROGRAMME DE DEMAIN : Dupuis-Sollinger, Dia Ouma-Dubreuil, Bentz-Corenthin, Mustapha-Chartier.

● **Gaston Chambraud** rencontrera Georges Royer, dimanche, à la Grange-aux-Belles.

● **Taffy Hancock** s'est adjugé le championnat d'Australie des poids mouche en battant Mickey Hill, l'arbitre arrêtant le combat au 13e round.

● **L'organisateur sud-africain** Holsweil est arrivé à Londres.

● **Georges Ross**, le champion poids moyen canadien, a quitté l'Angleterre pour aller défendre son titre. Il est question qu'il rencontrera également Johnny Greco, à Montréal.

● **L'ANGLAIS RAY FITTON**, le dernier adversaire britannique de Médina, rencontrera Luis Romero, le 30 novembre, à Barcelone.

● **DJANI** reprendra, très prochainement, son entraînement et pourra boxer en décembre.

Jack Kramer continue

NEW-YORK (par câble).

Gonzalès est décidément moins fort que Kramer. Ce dernier vient de remporter à Springfield son seizième succès consécutif. En double, Kramer-Parket battent Segura-Gonzalès, par 6-4 et 6-3.

★ L'équipe Italie B jouera à Lyon contre la sélection du Lyonnais le 2 avril. Il est possible que la sélection lyonnaise soit renforcée par des éléments de Marseille et de Nice.

Sao Paulo ne jouera pas à Paris !...

Conrad Ross, qui était l'intermédiaire entre le club brésilien Sao Paulo et le Stade Red Star, a reçu ce matin un télégramme ainsi conçu :

« SAO PAULO NE VIENDRA PAS A PARIS ».

Conrad Ross et les dirigeants parisiens ignorent les motifs de la défaillance du club brésilien. Mais ils supposent que celui-ci craint que les clubs espagnols, qui devaient recevoir son équipe ne retiennent un trop grand nombre de joueurs de celle-ci.

...mais sera remplacé par Palmeiras

Nous ayant communiqué le forfait de Sao Paulo, Conrad Ross nous affirma que Palmeiras, second à un point de Sao Paulo, le remplacera. « Palmeiras, nous a déclaré Conrad Ross, pratique le meilleur football du Brésil. »

LAMY a repris l'entraînement

L'infirmerie du Racing se vide peu à peu. Hier après-midi Roger Lamy, le demi centre des Pingouins a fait sa réapparition à Colombes. Ne souffrant plus il sera bientôt en état de reprendre sa place dans le onze premier.

Tessier se remet, lui aussi, de son opération. Il poursuit une réadaptation progressive et suit régulièrement l'entraînement avec ses camarades, ne participant pas naturellement au travail du ballon. L'inter des « bleu ciel et blanc » espère pourtant s'exercer le cuir aux pieds à la fin de la semaine.

★ Suivant le programme qu'elle a arrêté, la Commission centrale des arbitres élimine un à un les arbitres les plus âgés. Après MM. Merckx, Tréhon et Virolle, c'est M. Marenco, de la ligue du Sud-Est qui est ainsi mis à la retraite.

Les Suédois victorieux en « foot » à Saigon

SAIGON, 23 novembre (par câble). — L'équipe suédoise Halsingborg part aujourd'hui pour Hong-Kong après avoir disputé deux matches à Saigon.

Elle a battu une équipe indochinoise par 5 buts à 0 et une équipe franco-indochinoise par 2 à 1.

De Hong-Kong, où trois rencontres sont prévues, l'équipe suédoise se rendra à Calcutta, Rangoon, Le Caire et Alexandrie.

● **Kint-Van Steinbergen** seront opposés, dimanche, à Alger, aux frères Coppi et à Coste-Piel.

Pour Vienne, Héricé et Bienes remplacent Prat et Matheu

Les modifications suivantes ont été apportées aux équipes convoquées à Vienne pour le match de sélection :

EQUIPE A. — Bienes (Cognac) remplace Matheu, Hericé (Begles) remplace J. Prat.

La troisième ligne de l'équipe A se présentera donc ainsi : Bienes, Lacrampe, Hericé.

EQUIPE B. — Arrambide (Mazamet) prévu dans l'équipe des Espoirs remplace Bienes ; Frémaux (P.U.C.) remplace Hericé en troisième ligne.

● **A BRIVE :**

EQUIPE DES ESPOIRS. — Savariégo (Compiègne) devient titulaire à la mêlée à la place de Danos (Albi) qui joue en championnat contre Angoulême.

Jochem (Red Star) prend la place de Arrambide.

Dans l'équipe du RESTE, Dutruilh (Tyrosse) sera pilier à la place de Gruet (Gujan) indisponible.

Ce sont à ce jour les seules modifications connues, il est probable que d'ici samedi d'autres forfaits seront signalés à la F.F.R.

Pour vous aider à échanger votre appartement "Paris-Presse" vous propose la formule suivante

- **Insertion d'une annonce (rubrique « Echanges », prix : 450 fr. la ligne), contenant les caractéristiques de l'appartement offert et de celui désiré.**
- **Envoi par le journal, à titre absolument gracieux, d'une ou plusieurs circulaires dans lesquelles vous serez informés des offres portées à notre connaissance et qui sembleront correspondre à votre demande.**
- **Ce contact durera au maximum trois mois et n'entrainera pour vous aucun frais autre que le règlement de l'annonce que vous ferez insérer dans cette rubrique.**

2 ET 3 PIECES

1) Nice sit.excep. 3 gr.p.c. b.terr tt cft c/4 p alm.Paris; 2) Cœur St-Laz.4 p.c. b.tt cft s/cour c/4 p. soleil 16, 17, 8e. EUR.46-50 mat.

Fonctionnaire habitant Bordeaux muté Paris échanger appartement Ecr. SALZA, Havas Bordeaux.

Ech. 2 p.c. s.d b. ch.cent, 1Se b. sit. pet.loyer c/4-5 p. tt cft quart. aéré. Acc. repr. *Paris-presse* 494

4 ET 5 PIECES

Ech. réels sérieux, 61, r. Rivoli Echge appt. STAR 41,av.V.-Hugo

LES PETITES ANNONCES DE **Paris-presse l'intransigeant** sont reçues 100, rue de Richelieu De 9 h. à 18 heures, 7, place Clichy ; de 8 heures à 24 heures, et 35, rue des Abbesses, de 8 heures à 20 heures sauf dimanches et fêtes

Demandes d'emplois 75 fr

Bon CUISINIER cherche place Cantine même Gérance ou autre. Ecrire PARIS-PRESSE 507.

Dame sec. con. quine, out. b. écr. calc. bien ch. t travaux à domicile. Ecr. « Paris-presse » 497.

J. H. 15 a. bonne présentation ch. place apprenti dessin. RENAULT. 10, av. République. HOUILLES.

J. F. 17 a. ch. place déb. vendeuse ou bureau. Ecrire *Paris-presse* 500

M.44 a exc.réf. ex-chef serv.adm. inst. sup. format. as4ng automob. ch. situat. sér. stab. conf. branche auto ou autre. Examine tte propos. si sérieux. Ayt auto voyagerait.Urgent. Ecrire *Paris-presse*. N° 483

EMPLOIS DE BUREAU

MÉCANOGRAPHE ELLIOT-FISHER très expérimenté pour 1/2 journée. Ecrire PARIS-PRESSE 501.

Bne sténodact. factur débit. paye R. Bergman, 11, rue Picardie (3e)

Jne Fme sténodact. aide-comptab. sér. réf. libre début janv. ch.empl matin seult. Ec. *Paris-presse* 502

J Fme 35 a. AIDE-COMPTABLE DACTYLO ch. pl. stab. sauf samedi. Prêt. 18.000. sér. référ. Cannon, 16 bis, rue d'Alleray-15e.

COMPTABLE recherche tous travaux de bureau à domicile Ecrire PARIS-PRESSE 491.

COUT. MODES, CONFECT.

Dame sachant coudre ch. ap. midi raccom. chez mart. quart. St-Laz. Ecr. No 403. Hall, 7, pl. Clichy.

Cout. rob. mant. transf dem.jupes couture. Ecr. PARIS-PRESSE 499

GENS DE MAISON

Dame sérieuse ch. ménage ou cuisine. Ecr. PARIS PRESSE 505.

Offres d'emplois 350 fr

BUREAU

I STENODACTYLO

Urgent SOFIA, 71, av. des Ternes Tr. bne sténodact. au cour. trav. bureau. Envoyer curriculum vit. : BAROT, 19, av. Villiers.

Mécanogr sr mach. NATIONALE pr facturat. comptes clients dem. Lab. Problos, 45 r. Marat, Ivry S

RECHERCHONS jeune collaborateur, bachelier pour service Publicité. Ecr. référ. et prét. Mme ALEAUME, 37, r. Condorcet (9e)

6. Paris-presse-l'intran (d)

Dem. bne débutante sténodactylo. Se prés. samedi 26 nov. à partir de 9 h.30, Maison Antoine Renard 21, rue de la Paix, Paris (2e).

COUT. MODES, CONFECT.

On dem. bonne Couponne patronière pour faite mannequin 44. Se présent. Auber Couture, 21, r. Auber

Dem. tr.b.Mécaniciennes confect. militaire atel. Se prés. munie de référ. 7, r. des Arquebusiers, tous les jours sauf le mardi.

Bonnes PIQUEUSES à façon. Se prés. urg. 233, r. Belleville-19e.

Très bonne Patronnière manteau tailleur Confection. Référence. exigées. Jeannou, 89, av. Kléber-16e.

Très **COUPEURS** séries bons CONFECTION MASCULINE Références premier ordre 19, Cité Voltaire-11e. Me Boulets, Montreuil

Mais.Couture gros dem.patronnière coupeuse pr manto et taill. Francoise-Paris, 1, r. Ambr.-Thomas-9e

On demande ENTREPRENEUSES blouses, lingerie main et machine, très expérimentées. S'adresser ETAM 38, rue des Jeûneurs.

Bon Coupeuse Conf. fem Sér. réf. VAMY, 11, rue Petits-Champs-1er.

GENS DE MAISON

B.tt fre n.c. Dreno,68,Damrémont

On dem. bonne à tt fre tr. sér. lib.suit. cap.ten.int. de 25 à 40 a. Se prés. av.réf. Aubry, 59, r. St-Lazare-9e, 10 à 12 h. sf samedi.

INDUSTRIE

O. S. sur presses. SEFAMO, 120, bd Liberté, Les Lilas. 9 à 12 et 14 à 16 h. sauf samedi. Cantine.

Grand Hôtel cherche MONTEUR Electricien qualifié. Ecrire avec références Sté d'industrie Hôtelière, 33, av. George V, à Paris.

Chronométreur simple. SEFAMO, 120, bd Liberté, Les Lilas. 9 à 12 et 14 à 16 h. sf samedi. Cantine

DESSINATEURS petites études FOURRAY, 11, rue Tronchet (8e).

LA REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

dem. des dessinateurs projeteurs spécialistes en charpente métallique. Se présent. avec références 10, avenue Emile-Zola, **BILLANCOURT**

FRAISEURS fabrication P.2 susceptibles de faire équipe. Se présent le mercredi et le vendredi de 9 heures à 12 heures **BULL** Cie des MACHINES 96, avenue Gambetta, PARIS-20e Cantine pour le personnel.

Bureau de Dessin de Construction Mécanique recherc. JEUNES FEMMES de 22 à 30 ans,niveau minim. Brevet Elémentaire pour postes de **CALQUEUSES** et Elèves calqueuses. Possibilités de devenir dessinatrices dans quelques années

Ecrire à R. DESMUR 416, 135, rue Lamarck, PARIS-18e.

On demande : AJUSTEURS OUTILLEURS Cantine. Avant.sociaux, proximité métro. Carrosserie GENEVE, 46, rue Ledru Rollin, IVRY (S.).

Dem. bons mécaniciens pr réparer mach. à cdr. Spéc. seul. pl. st. Dargois, 8, rue Francs-Bourgeois.

CITROEN EMBAUCHE DE SUITE OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES FONDERIE OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES DE FORGE ET D'ESTAMPAGE PROFESSIONNELS DE FORGE ET DE FONDERIE

Se présenter tous les jours, même samedi, entre 8 h. et 11 h. ou 13 h. et 16 h., 45 rue Madame-de-Sanzillon, à CLICHY, avec certificats livret de famille, numéros Assurances Sociales, Caisse de Compensation.

DIVERS

On demande ex-commissaire police retraité, préférence Paris, pour collaborat. DUBLY 121 r. St-Lazare.

COMPAGNIE I.B.M. FRANCE 9, r. Georges-Huchon, Vincennes RECHERCHE : 1) JEUNES **AJUSTEURS-MONTEURS** ayt fait C.A.P. Age maxim. 30 a. dégagés obligations militaires. 2) **STENODACTYLO** Une 25-35 a. très expérim. Sérieuses référ. Libre suite. Situat. stable. Cantine. Avant. soc. Se pas. ce prés. Ecr. Chef Personnel sans joindre timbre pour réponse.

On dem. des entrepreneurs-euses pour le sac, cabas et provisions. S'adr FRIDMAN, 32, rue Renée-Boulanger (10e), URGENT.

Conducteur travaux, spécialiste travaux électrification rurale demandé par C.G.E.E. 48, r. La Boétie (8e). Ecrire avec référence.

TRANSPorts MARitim. recb.s.Paris AGENTS Commerciaux, connaissances techniques obligatoires et DEMARCHEUR tous transports, jeune et actif. Ecr. av. curric. Publ. Boré 4, r. Calais q.transm

Dem Gardien Laveur av. permis cond. sér. réf. ex. Ecr. en joign. curric. vit. à B. P. 96 FREMONT, 12, rue Jacquemont (17e).

Vendeur pr Literie 16e arrt. bonne présentation libéré oblig.milit. Se prés. jeudi 24 de 10 à 12 h. 125, rue Lecourbe.

On dem. Retraité maxim. 55 a. p. petit trav. bur. et classem. Se pr. Schmidt, 31, r. Colonnes-du-Trône.

Maison de détail ay. plus. succ. rech. homme ou femme ayt grde expér. détail organisation connaissant à fond vêtements imperméables et accessoires sport et divers pour seconder directeur Curr. vit. détaillé référ. prétentions, pas de timbre. : Ecrire No 439.590, HAVAS, 17, rue Vivienne.

Dem. 1) Mécaniciens répar. autos 2) Contrem. et chauff. pds lourds 20, r. A.-Sorel, Courbevoie.

On demande Grillageuse pour toile métallique de literie. Se présenter le matin : Ets VENIAT 37, rue de Charonne (11e)

On demande 1 second et 1 vendeur ayt référ vente tissus. S'adress. 21, rue des Bourdonnais (1er)

On dem. jolis Mannequins et bell Danseuses p. Revue de CABARET Accept. débutantes, Salaire mens. 30 à 36.000 f. Se prés. ts les jrs 17-19 h. à mes Parker Cabaret « Les Naturistes », 1, pl. Pigalle.

Dem Manut. emball. expér. Amo 79, r des Archives. TUR. 06-96.

Rech. équipe piétriers trav. rég. Alsac. Durand 17, r. Mayet (6e).

Dames 25-40 ans ss conn.sp. trav fac. (20-25.000) Seul réf. mor ex. Voir ALBERT, 93, rue Lauriston

URGENT Situat. import. à MM. libres dégag. oblig. milit. pr serv. intér. et visit.client. Se prés. jeudi 24, de 9 à 13 h. M. BELL, 3.r.Baume Me St-Ph. Roule

Dem. Monsieur sér. lib de suite Se prés. jeudi 24 de 9 h.30 à 12 h. M. GILLET, 51, r. Clichy 1d cour

J.F. qui avez des dispositions suivez les cours **VENDEUSES** supérieurs Sit. import. pr élite. RANVILLE, 51, Chaussée Antin (prés. 3 à 7)

Situation ass. à profess. Vie popu constit. cadres 93, rue Lauriston (Me Boissière). 9 à 12 heures.

Travaux à façon 200 fr

Papiers découpage débobinage piquage. Lamda 17,r.Burq Mon36-36

Ch. 6000 f. Peint.Pap. DOR.53-63

Gérances 300 fr

Ch. Gér. sér. Café Bar. Mol.14-17

GERANCES TOUS COMMERCES Le plus grand choix de la place. 71, Bould Sébastopol. **DACEL** Mo Réaum.-Sébastopol.

Rech. Epic. Cours des Halles r. p gérance ou vente. ROQ. 89-64.

Ch. Gérance magas. textiles